

Académie de l'OMPI Programmes de formation et d'enseignement 2019

Académie de l'OMPI Programmes de formation et d'enseignement 2019

Avant-propos du Directeur général

Les programmes de formation et d'enseignement de l'Académie de l'OMPI pour 2019 témoignent de l'engagement constant de l'Organisation en faveur de son objectif stratégique de mise en valeur des ressources humaines dans le domaine de la propriété intellectuelle. Cet engagement a pour finalité principale de permettre aux participants des pays les moins avancés, des pays en développement et des pays en transition d'accéder à un enseignement et à une formation en matière de propriété intellectuelle. En 2019, l'Académie de l'OMPI offrira une nouvelle fois des cours couvrant l'ensemble des sujets relatifs à la propriété intellectuelle dans plusieurs langues et sous différentes formes, en continuant de tirer parti de sa vaste expérience dans ce domaine et en exploitant pleinement le réseau international de partenariats avec des institutions nationales, régionales et internationales qu'elle entretient soigneusement.

En 2019, le recours à l'enseignement à distance se poursuivra afin d'élargir l'accès aux connaissances en matière de propriété intellectuelle. Ces dernières années, le nombre de participants au programme d'enseignement à distance de l'Académie a augmenté de façon spectaculaire. La demande d'adaptation des cours généraux d'enseignement à distance tant au niveau de la langue que du contenu est en augmentation. Les partenariats sont un moyen pour l'Académie de générer et de gérer la demande. En 2016, l'Académie de l'OMPI a signé un accord de coopération avec le Centre chinois de formation à la propriété intellectuelle (CIPTC) en vertu duquel ce dernier a commencé à proposer une version chinoise des cours à distance. Un accord analogue a été signé en 2017 avec l'Institut national de la propriété intellectuelle du Brésil concernant la version portugaise. Les participants aux cours à distance continueront, en 2019, à bénéficier des tarifs réduits introduits en 2016.

L'Académie s'attachera une fois encore à répondre efficacement aux besoins des États membres en matière de formation dans le cadre de ses cours spécialisés en présentiel à l'intention des fonctionnaires nationaux. Les cours proposés dans le Programme de perfectionnement des cadres en 2019 sont dispensés en parallèle de l'assistance technique fournie par les autres divisions de l'OMPI. Ils sont conçus et proposés en étroite collaboration avec les États membres. Par ailleurs, les cours continuent de renforcer la coopération Sud-Sud de façon à maximiser les connaissances et les compétences dont disposent les pays du Sud en matière de propriété intellectuelle au moyen de nouveaux partenariats. Il importe en outre que ces cours soient évalués

de manière rigoureuse pour permettre à l'Académie de revoir les objectifs d'apprentissage des formations qu'elle dispense depuis longtemps et d'améliorer continuellement leur qualité pour répondre efficacement aux besoins des États membres.

En 2019, l'Académie de l'OMPI continuera à favoriser et à soutenir l'accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle dans le cadre de son programme destiné aux établissements universitaires. La très solide réputation du programme de master conjoint de l'Académie restera une pierre angulaire de son action à cet égard. L'Académie consacrerait des ressources à l'appui des universités par d'autres moyens pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur sur la propriété intellectuelle. En raison de la popularité croissante du programme de cours d'été de l'OMPI, le nombre de cours d'été proposés et le nombre de participants ont augmenté. La majorité de ces cours sont proposés en partenariat avec des universités et des offices de propriété intellectuelle pour assurer une constitution optimale des groupes de participants visés. Enfin, le programme destiné aux établissements universitaires continuera d'aider les pays – à leur demande – à adapter les formations au contexte local en facilitant le renforcement de leurs capacités de formation par la mise en place d'académies nationales de formation en propriété intellectuelle dans les États membres de l'OMPI.

En 2019, à la suite du lancement, en novembre 2018, du service de formation continue à la propriété intellectuelle à l'intention du corps judiciaire, le cours général d'enseignement à distance à l'intention des juges sera proposé dans toutes les langues officielles des Nations Unies et en portugais. Autre nouveauté en 2019, le service IP4Youth&Teachers sera renforcé par la traduction des cours en espagnol. Le service sera progressivement disponible dans les autres langues officielles de l'ONU.



Francis Gurry
Directeur général

Préface

En 2019, l'Académie de l'OMPI continuera de réfléchir aux orientations à suivre sur le plan stratégique et sur celui de l'innovation pour conserver sa position de centre mondial de formation et d'enseignement en matière de propriété intellectuelle. Améliorer son offre de cours, toucher de nouveaux publics et diminuer les frais de participation resteront des priorités dans les années à venir. C'est essentiel pour que l'Académie atteigne ses principaux objectifs, à savoir faciliter l'accès mondial aux connaissances en matière de propriété intellectuelle et mettre en valeur les ressources humaines dans le domaine de la propriété intellectuelle, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement et les pays en transition.

Alors que la demande ne cesse d'augmenter, tant en termes de participation que de spécialisation et d'adaptation des cours, le portefeuille de formation et d'enseignement de l'Académie de l'OMPI doit conserver ses cours de base tout en adaptant son offre pour répondre aux demandes nouvelles et diverses. En 2019, l'Académie de l'OMPI propose une fois encore un large éventail de cours couvrant tous les domaines de la propriété intellectuelle dans plusieurs langues et sous différentes formes : cours d'enseignement à distance de base et de perfectionnement, cours de perfectionnement professionnel spécialisés destinés aux fonctionnaires nationaux, cours d'enseignement supérieur et de master en propriété intellectuelle. Ils sont tous dispensés en étroite collaboration avec des institutions partenaires et avec des experts universitaires externes et indépendants. La solide réputation que s'est forgée l'Académie depuis sa fondation en 1998 repose dans une large mesure sur la qualité de l'enseignement qu'elle dispense, sa crédibilité en tant que source neutre et impartiale de savoirs et le vaste réseau de partenaires hautement respectés avec lesquels elle collabore.

Les temps forts et les nouveautés des cours proposés par l'Académie en 2019 sont résumés ci-après.

- Dans le cadre du lancement récent du service de formation continue à la propriété intellectuelle à l'intention du corps judiciaire, le cours général d'enseignement à distance à l'intention des juges sera dispensé dans les langues officielles des Nations Unies et en portugais en 2019. Cette formation est l'un des résultats du projet du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) avec les instituts de formation judiciaire, qui s'est achevé en 2018.
- Pour continuer à soutenir l'éducation des jeunes à la propriété intellectuelle, le contenu du service

IP4Youth&Teachers, lancé en 2018, sera progressivement traduit dans les langues officielles des Nations Unies et en portugais en 2019. Une fois les traductions terminées, le contenu sera adapté aux États membres qui en feront la demande.

- Vingt-trois formations dans divers domaines de la propriété intellectuelle seront organisées tout au long de l'année à l'intention des fonctionnaires nationaux et autres parties prenantes concernées du secteur public. Comme par le passé, elles seront organisées en coopération étroite et en partenariat avec les États membres, les offices de propriété intellectuelle et les institutions de propriété intellectuelle. En 2019, l'accent sera mis sur le renforcement de la coopération Sud-Sud par le renforcement des partenariats stratégiques avec les pays en développement pour accroître leurs connaissances et leurs compétences en matière de propriété intellectuelle dans l'intérêt des autres pays en développement. Ces cours de perfectionnement des cadres seront centrés sur une formation pratique, des connaissances techniques et des études de cas. Ils traitent de sujets régulièrement demandés, y compris l'information et la documentation en matière de brevets, les procédures d'enregistrement des marques, la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes, le transfert de technologie et l'innovation et la gestion et l'administration des offices de propriété intellectuelle.
- Trente et un cours – un record – seront proposés à travers le programme d'enseignement à distance. À ce programme de formation à distance s'ajouteront de nouveaux cours qui compléteront l'offre actuelle pour répondre à une demande d'enseignement plus spécialisé en propriété intellectuelle dans certains domaines : un cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle sera proposé en français en 2019 ; un cours à l'intention des enseignants sur l'incidence de la propriété intellectuelle sera dispensé en espagnol en 2019 ; un cours de perfectionnement sur le droit d'auteur à l'intention des professionnels du cinéma ; un cours sur l'application des droits de propriété intellectuelle (DL-303) ; et le cours d'introduction au système de Madrid (DL-MADRID). Une plateforme informatique spécialisée ultramoderne et un réseau de quelque 300 formateurs répartis dans le monde entier sont mobilisés pour dispenser ces cours à distance dans les six langues des Nations Unies et en portugais. Le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101)

a été mis à l'essai avec succès en 2016 dans un format accessible aux aveugles, aux déficients visuels ou aux personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Le cours accessible sera disponible en 2019 sur le site du Centre de formation en ligne de l'Académie dans toutes les langues des Nations Unies. Les frais d'inscription réduits appliqués en 2016 seront toujours en vigueur en 2019.

- Outre le Colloque organisé annuellement à Genève par l'OMPI et l'OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle, l'Académie de l'OMPI et l'OMC organiseront la troisième édition régionale du Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle. En 2019, il se tiendra en Amérique latine à l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine), en même temps que la première Conférence latino-américaine des chercheurs en propriété intellectuelle.
- Au total, 16 cours d'été seront organisés par l'OMPI en 2019 en coopération avec des partenaires du monde entier, de façon à répondre à la popularité et à la demande constantes de participation à ces cours.

Ce programme fait office de catalogue de toutes les possibilités de formation qui seront offertes par l'Académie de l'OMPI en 2019 et précise le contenu de chaque cours. On y trouvera des informations sur les modalités d'admission, les formalités d'inscription, les calendriers, le processus de sélection, les voyages ainsi que d'autres informations utiles aux participants potentiels.

À noter

Les activités de formation de l'Académie de l'OMPI étant susceptibles de changer au cours de l'année, veuillez consulter le site Web www.wipo.int/academy pour obtenir des informations à jour.

Table des matières

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES	9
Renseignements d'ordre général sur le Programme de perfectionnement des cadres	10
1. Cours sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI à Ouagadougou (Burkina Faso)	12
2. Cours sur les procédures d'enregistrement des marques organisé par l'OMPI et l'OEPM à l'intention des pays d'Amérique latine à Madrid (Espagne)	13
3. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OMC à l'intention des fonctionnaires nationaux à Genève (Suisse)	14
4. Cours sur le droit et l'examen des brevets organisé par l'OMPI et le KIPO à Daejeon (République de Corée)	15
5. Programme de formation sur la qualité des brevets organisé par l'OMPI et l'Office norvégien de la propriété industrielle à Oslo (Norvège)	16
6. Formation continue au règlement des litiges de propriété intellectuelle organisée par l'OMPI, le KIPO et l'Institut de recherche et de formation judiciaires à Daejeon et Séoul (République de Corée)	18
7. Atelier sur les politiques d'innovation en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le NIPMO (Afrique du Sud)	19
8. Cours sur les dessins et modèles organisé par l'OMPI et le KIPO à Daejeon (République de Corée)	20
9. Atelier sur l'application des techniques de gestion dans le domaine des prestations de services en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OPIC à l'intention des cadres à Ottawa (Canada)	21
10. Cours sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI à l'intention des pays d'Amérique latine à Buenos Aires (Argentine)	22
11. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, le transfert des technologies et la concession de licences organisé par l'OMPI et le CEIPI à Strasbourg (France)	23
12. Cours sur les marques organisé par l'OMPI, l'INPI et l'OMPIC à Casablanca (Maroc)	24
13. Programme de formation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI et l'ONDA à Alger (Algérie)	25
14. Cours sur l'examen des brevets organisé par l'OMPI à l'intention des pays d'Amérique latine à Mexico (Mexique)	26
15. Cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'ASRT à l'intention des pays arabes au Caire (Égypte)	27
16. Cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'ASRT à l'intention des pays africains au Caire (Égypte)	28
17. Cours de perfectionnement sur les questions et enjeux relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes organisé par l'OMPI et le BCC à l'intention des hauts fonctionnaires à Londres (Royaume-Uni)	29
18. Cours sur les indications géographiques organisé par l'OMPI et SAKPATENTI en Géorgie	31
19. Cours sur les procédures en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Office norvégien de la propriété industrielle à Oslo (Norvège)	32
20. Cours sur la gestion et la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la CNIPA (Chine)	33
21. Cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Inde à l'intention des pays asiatiques à Delhi (Inde)	34
22. Cours sur le droit et l'examen des marques organisé par l'OMPI et le KIPO à Daejeon (République de Corée)	35
23. Cours sur les marques organisé par l'OMPI et la CNIPA (Chine)	36

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

37

Informations générales sur le programme d'enseignement à distance	38
Cours généraux d'enseignement à distance suivis à un rythme individuel	41
1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)	41
2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101)	42
3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)	44
4. Panorama de la propriété intellectuelle (DL-IP PANORAMA)	45
5. Notions essentielles de droit d'auteur et de droits connexes (DL-150)	46
6. Notions essentielles de droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (DL-160)	47
7. Notions essentielles de droit des brevets (DL-170)	48
Cours de perfectionnement à distance encadrés par un formateur	49
8. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)	49
9. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)	51
10. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)	52
11. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)	53
12. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)	54
13. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)	55
14. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)	56
15. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)	57
16. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)	58
17. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)	59
18. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)	60
19. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)	62
20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)	64
21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)	66
22. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open-source (DL-511)	67
23. Cours sur la promotion de l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical à l'intention des cadres (DL-701)	68
24. La propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire (IP4Teachers)	69

Cours d'enseignement mixte	71
25. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle	71
26. IP-Impact – Cours sanctionné par un certificat de connaissances générales sur la propriété intellectuelle	73
27. Cours sur la propriété intellectuelle et les sciences de la vie organisé par L'Oréal et l'UNESCO à l'intention des participantes au Programme pour les femmes et la science	74
Formation continue à la propriété intellectuelle à l'intention du corps judiciaire	75
28. Cours général de propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JD101)	75
 Nouveaux cours pilotes	76
29. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur à l'intention des professionnels du cinéma	76
30. Application des droits de propriété intellectuelle (DL-303)	77
31. Introduction au système de Madrid (DL-MADRID)	78
 PROGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES	79
 Programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle	80
1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)	81
2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de technologie du Queensland (QUT) à Brisbane (Australie)	83
3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Turin à Turin (Italie)	84
4. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Académie Denis Ekani de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)	85
5. Master en droit de la propriété intellectuelle (spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles) proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara à Ankara (Turquie)	87
6. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine)	89
7. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)	90
8. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université Jagellonne à Cracovie (Pologne) (nouveau)	92

Colloques à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle	94
1. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle en Amérique latine et Conférence latino-américaine des spécialistes en propriété intellectuelle, organisés par l'Université de San Andrés (dates à communiquer) à Buenos Aires (Argentine)	94
2. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle: 17 – 29 juin 2019 à Genève (Suisse)	95
PROGRAMME DES COURS D'ÉTÉ DE L'OMPI	97
Renseignements d'ordre général relatifs aux cours d'été de l'OMPI	98
Cours d'été de l'OMPI 2019	101

Programme de perfectionnement des cadres

Renseignements d'ordre général sur le Programme de perfectionnement des cadres

Le Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI propose quelque 23 cours par an aux participants issus de pays en développement, y compris les pays les moins avancés (PMA), et de pays en transition. Ces cours sont organisés avec un certain nombre d'institutions partenaires, y compris des offices nationaux de propriété intellectuelle.

Les cours prévus qui se tiendront en 2019 sont décrits dans les pages suivantes. Pour chaque cours, des informations sont données sur les objectifs et l'objet du cours, les points essentiels du programme, la langue de la formation, le groupe cible, les conditions à remplir pour les cours de formation à distance, le lieu, la durée et les dates possibles. Les dates exactes auxquelles certains cours seront dispensés n'étant pas encore disponibles, nous vous recommandons de consulter le site de l'Académie de l'OMPI à l'adresse www.wipo.int/academy pour obtenir les informations les plus récentes.

Le paragraphe qui suit contient des informations sur les modalités d'inscription, les déplacements, l'hébergement, la couverture médicale, les visas ainsi que d'autres questions concernant les candidats retenus.

1. Conditions préalables

Avant de postuler aux cours dispensés dans le cadre du Programme de perfectionnement des cadres, les candidats devront avoir suivi ou être prêts à suivre le cours d'enseignement à distance prérequis indiqué dans le descriptif de chaque cours. Les candidats doivent avoir une connaissance pratique de la langue dans laquelle le cours sera dispensé.

2. Modalités d'inscription

Avant de postuler aux cours dispensés dans le cadre du Programme de perfectionnement des cadres, les candidats devront s'inscrire en ligne à l'adresse wlc.wipo.int. Seules les inscriptions effectuées en ligne seront prises en considération. Pour chaque formation, les dates et les délais d'inscription sont indiqués sur le site. Nous recommandons aux candidats de s'inscrire à deux cours au maximum.

S'agissant des fonctionnaires nationaux, seules les inscriptions approuvées par le directeur général de l'office ou un haut fonctionnaire du ministère concerné seront prises en considération. Il est également nécessaire de

joindre les documents requis indiqués sur la page de l'Académie de l'OMPI consacrée au Programme de perfectionnement des cadres. Veuillez suivre les instructions détaillées indiquées sous "Modalités d'inscription". Pour toute assistance, prière d'envoyer un message à l'adresse électronique pdp@wipo.int.

Les lettres de recommandation des autorités nationales doivent accompagner les candidatures en ligne (et ne doivent pas être envoyées à l'adresse électronique du programme indiquée précédemment).

3. Sélection des participants

Les candidats sont sélectionnés par l'OMPI en fonction des modalités d'admission et du nombre limité de places assises du cours. Les candidats sélectionnés sont avisés d'abord par courrier électronique, puis une lettre d'invitation officielle leur est adressée ultérieurement. Seuls les candidats retenus sont avisés. Les informations concernant le voyage et les autres formalités administratives leur seront directement communiquées.

Avant de participer au cours, les candidats retenus devront avoir suivi le cours d'enseignement à distance prérequis (s'ils ne l'ont pas déjà suivi avant d'être sélectionnés).

4. Couverture médicale

Les participants aux cours de deux semaines ou plus seront couverts par une assurance maladie souscrite par l'OMPI pour la période de formation concernée. Les informations relatives aux prestations de cette assurance seront envoyées aux candidats retenus.

5. Examen médical

Les candidats sélectionnés pour une formation de deux semaines ou plus devront subir un examen médical qui devra confirmer leur bonne santé. Le candidat sélectionné qui n'est pas apte à voyager doit en informer l'OMPI dès réception de sa lettre d'invitation.

6. Visas

En matière de visas (le cas échéant), compte tenu des exigences des pays dans lesquels sont organisés les cours, seuls les candidats sélectionnés ayant obtenu préalablement tous les visas requis seront autorisés à participer au cours.

7. Frais de déplacement et de séjour

Les frais de déplacement et de séjour seront pris en charge par l'OMPI ou par les pays et les organisations qui se sont joints à l'OMPI pour proposer la formation. Les participants percevront une indemnité journalière adéquate pour couvrir leurs frais d'hôtel et de repas, ainsi qu'une somme forfaitaire couvrant les faux frais au départ et à l'arrivée de l'aéroport.

8. Questionnaire d'évaluation

Pour chaque formation, les participants sont priés de remplir un questionnaire d'évaluation préalable établi par l'OMPI. Les réponses à ce questionnaire, qui seront communiquées aux intervenants, permettront à l'Académie et aux intervenants de connaître les attentes des participants et, au besoin, d'adapter le programme en conséquence.

À l'issue de chaque formation, les participants devront remplir un questionnaire d'évaluation en ligne établi par l'OMPI ou par l'institution partenaire. Leurs réponses seront traitées en toute confidentialité. Elles seront utilisées pour évaluer les différentes formations et nous permettre de les améliorer. Des enquêtes d'évaluation de suivi seront également effectuées (p. ex., six à douze mois après le cours) afin de permettre à l'OMPI de savoir comment les participants appliquent les connaissances acquises durant les cours. Ces informations aideront à évaluer l'efficacité des cours proposés aux États membres.

9. Assiduité

La présence aux cours est obligatoire pendant toute la formation. L'OMPI se réserve le droit de mettre fin à la formation des personnes qui ne respectent pas cette obligation.

10. Accompagnateurs

Les participants sont priés de venir sans accompagnateurs. L'OMPI n'assumera aucune formalité administrative et ne prendra à sa charge aucuns frais (voyage, séjour, visa, assurance, etc.) pour toute personne accompagnant un participant. Les dispositions prises par l'OMPI ou les institutions hôtes pour le compte des participants sont dans l'intérêt exclusif de ces derniers.

11. Attestation

Une attestation de participation sera délivrée à tous les participants à l'issue du programme de formation auquel ils se sont inscrits et auront participé jusqu'à son terme.

12. Contactez-nous

Nous vous invitons à adresser toute question au bureau du Programme de perfectionnement des cadres à l'adresse électronique pdp@wipo.int.

Les candidats sont invités à postuler et à joindre tous les documents requis en ligne. Les curriculum vitae et lettres de recommandation envoyés par courrier électronique ne seront pas acceptés.

1. Cours sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI à Ouagadougou (Burkina Faso)

Introduction	Ce cours est proposé conjointement par l'OMPI et le Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA) à l'intention des responsables des organisations de gestion collective.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences des responsables des organisations de gestion collective afin de mieux gérer leur travail et la répartition des redevances en faveur des parties prenantes au moyen des nouvelles techniques disponibles.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront en mesure de mettre en œuvre les nouvelles techniques utilisées par les organisations de gestion collective pour collecter et répartir les redevances en faveur des parties prenantes.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Notions générales de droit d'auteur aux niveaux national, régional et international <ul style="list-style-type: none"> – Introduction au droit d'auteur et aux droits connexes et leur histoire en Afrique – Cadre juridique international du droit d'auteur et des droits connexes – Rapports nationaux par pays • Gestion du droit d'auteur et des droits connexes en Afrique: changements et défis institutionnels <ul style="list-style-type: none"> – Problèmes inhérents aux changements d'ordre juridique, institutionnel et administratif (étude comparative) – Changements et problèmes relatifs à l'intégration et à l'harmonisation de la législation en matière de droit d'auteur et de droits connexes (étude de cas) • Titularité, utilisation et exploitation du droit d'auteur et des droits connexes <ul style="list-style-type: none"> – Droit moral et droits patrimoniaux de l'auteur – Types de contrat dans le domaine du droit d'auteur • Gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes • Gestion des redevances par les organisations de gestion collective et leurs rapports avec les utilisateurs du droit d'auteur et des droits connexes <ul style="list-style-type: none"> – Notions générales de la gestion collective du droit d'auteur – Nouveau modèle d'exploitation des contenus en ligne: collaborations possibles et problèmes issus de l'apparition des licences transfrontières en Afrique – Problèmes et défis que pose l'établissement de contrats dans les domaines de la radiodiffusion et de la gestion transfrontière des droits de radiodiffusion: questions juridiques et cas concrets • Critères, méthodes et éléments juridiques et fonctionnels relatifs à la gestion des droits des artistes-interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes <ul style="list-style-type: none"> – Définition, critères de rattachement et conditions de réciprocité – Droits exclusifs et rémunération équitable • Gestion de la rémunération pour la copie privée: faits et possibilités pour les créateurs et les titulaires de droits <ul style="list-style-type: none"> – Base juridique et mécanismes de réglementation de la rémunération pour la copie privée – Modalités pratiques de mise en œuvre de la rémunération pour la copie privée par les pays importateurs – Mise en œuvre du versement de la rémunération pour la copie privée dans le cadre de l'intégration du régime douanier en Afrique • Devoirs des organisations de gestion collective en matière de distribution des redevances aux membres et aux titulaires de droits.
Langue de la formation	Français
À qui s'adresse le cours	Responsables des organisations de gestion ou offices spécialisés dans le droit d'auteur
Prérequis	Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Ouagadougou (Burkina Faso), une semaine en février 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/cours/professional_training/ .

2. Cours sur les procédures d'enregistrement des marques organisé par l'OMPI et l'OEPM à l'intention des pays d'Amérique latine à Madrid (Espagne)

Introduction	Ce cours est proposé conjointement par l'OMPI et l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM) à l'intention des examinateurs de marques des pays d'Amérique latine.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances des examinateurs de marques des pays d'Amérique latine dans le cadre de l'examen des demandes d'enregistrement de marques.</p> <p>À l'issue du cours, les participants auront connaissance des nouvelles questions en matière d'enregistrement et de procédures dans le domaine des marques.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation succincte de l'OEPM • Procédure d'inscription relative aux marques • Examen formel des marques • Motifs relatifs de refus d'enregistrement de marques et cas pratiques • Motifs absolus de refus d'enregistrement de marques et cas pratiques • Système de Madrid • Procédure relative au transfert de marques internationales • Classification de Nice • Classification de Vienne • Opposition et recours administratif • Dessins et modèles – protection nationale et internationale • Indications géographiques • Marques d'authenticité et marques collectives • Marques européennes
Langue de la formation	Espagnol
À qui s'adresse le cours	Examineurs de marques des pays d'Amérique latine
Prérequis	<p>Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) – inscriptions à l'adresse</p> <p>https://welc.wipo.int</p>
Lieu et date (durée)	Madrid (Espagne), une semaine en février 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/cours/professional_training/ .

3. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OMC à l'intention des fonctionnaires nationaux à Genève (Suisse)

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'intention des pays en développement et des pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les compétences des fonctionnaires nationaux et à tenir informés ces derniers en ce qui concerne les nouveaux enjeux relatifs à la propriété intellectuelle qui font actuellement l'objet de débats au sein de l'OMPI et de l'OMC, à favoriser les échanges sur certaines questions de propriété intellectuelle et à montrer l'importance de la propriété intellectuelle pour le renforcement des capacités et le développement national.</p> <p>À l'issue du cours de perfectionnement, les participants seront familiarisés avec les questions d'actualité et les enjeux de la propriété intellectuelle dans le domaine des brevets, des marques, du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle au niveau mondial.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Propriété intellectuelle et politiques publiques actuelles dans les pays en développement • Propriété intellectuelle dans le cadre du droit commercial et des pays en développement • Rôle de la propriété intellectuelle sur le développement économique • Droit d'auteur: le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement • Marques et dessins et modèles industriels: le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement • Indications géographiques: le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement • Brevets: le paysage international d'aujourd'hui: dimensions juridiques et politiques et questions de développement • Protection des secrets d'affaires • Questions relatives à l'intelligence artificielle • La propriété intellectuelle et la santé publique: le paysage international d'aujourd'hui • Règlement des litiges de l'OMC et Accord sur les ADPIC • Protection des obtentions végétales dans l'Union internationale pour la protection des nouvelles obtentions végétales • Transparence pour les décideurs et système de notification de l'OMC • Débat d'experts: propriété intellectuelle et santé publique – débats actuels • Dispositions relatives à la propriété intellectuelle dans les accords de libre-échange • Propriété intellectuelle et politique en matière de concurrence • Application d'une politique concurrentielle en matière de propriété intellectuelle • Protection des biotechnologies – faits nouveaux dans la législation et la pratique • Propriété intellectuelle et ressources génétiques, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles: paysage international actuel et orientations futures • Interactions entre l'accord sur les ADPIC et la Convention sur la diversité biologique et protection des savoirs traditionnels et du folklore: actualités à l'OMC • Propriété intellectuelle et entreprises • Mise en application de la propriété intellectuelle: dimensions juridiques et politiques et questions relatives au développement de la propriété intellectuelle • Débat d'experts sur la propriété intellectuelle et le changement climatique – débats actuels
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Principaux décideurs dans le domaine de la propriété intellectuelle à l'échelle multilatérale issus des services ministériels et des offices de propriété intellectuelle concernés.
Prérequis	Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Genève (Suisse), deux semaines (une semaine à l'OMPI et une semaine à l'OMC) en mars 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/cours/professional_training/ .

4. Cours sur le droit et l'examen des brevets organisé par l'OMPI et le KIPO à Daejeon (République de Corée)

Introduction	Ce cours est proposé par l'OMPI conjointement avec l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle (IIPTI) de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) à l'intention des pays en développement.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les compétences techniques des examinateurs de brevets en ce qui concerne l'utilisation des moteurs de recherche en ligne pour améliorer les résultats obtenus dans la procédure d'examen quant au fond. Il soulignera l'importance de la recherche et de l'examen en matière de brevets dans un domaine de recherche précis.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront en mesure d'effectuer la recherche sur l'état de la technique au moyen des moteurs de recherche en ligne existants et de réaliser un examen quant au fond en bonne et due forme.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Panorama du système des brevets et de ses enjeux actuels • Contexte du système des brevets en République de Corée • Demande de brevet et procédure d'examen quant au fond • Objets brevetables et non brevetables et exercices • Analyse d'une revendication et exercices • Nouveauté et possibilité d'application industrielle et exercices • Évaluation de l'activité inventive • Unité de l'invention et exercices • Système du PCT • Classification internationale des brevets et exercices • Compréhension de la classification coopérative des brevets • Principes de la recherche en matière de brevets: outils et bases de données et exercices • Recherche de la littérature non-brevet • Utilisation stratégique des outils de partage du travail en matière de brevets et exercices • Aperçu de la qualité des brevets et des mécanismes de contrôle • Questions et problèmes relatifs à la qualité des brevets • Recours et procès en matière de brevets • Système de règlement des litiges en matière de brevets • Formation en cours d'emploi • Examen en matière de brevets sur des inventions biologiques et pharmaceutiques • Examen en matière de brevets sur des inventions de logiciels et de méthodes commerciales
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de brevets
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Daejeon (République de Corée), 10 jours en mars 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/cours/professional_training/ .

5. Programme de formation sur la qualité des brevets organisé par l'OMPI et l'Office norvégien de la propriété industrielle à Oslo (Norvège)

Introduction	<p>Ce programme est proposé conjointement par l'OMPI et l'Office norvégien de la propriété industrielle, avec le concours du Ministère norvégien des affaires étrangères, à l'intention des pays en développement.</p> <p>Le programme de formation sur la qualité des brevets est un programme d'encadrement fondé sur un projet, qui a pour objectif de contribuer au développement de l'infrastructure et des compétences en vue de dynamiser l'innovation et la croissance économique à l'échelon local.</p> <p>Chaque participant créera et mettra en œuvre un projet portant sur la qualité des brevets. La particularité de ce programme réside dans l'apprentissage individuel en matière de qualité des brevets combiné à une expérience pratique et aux résultats tangibles d'un projet.</p>
Objectifs du cours	<p>Ce programme de formation a pour objectif de renforcer les compétences des hauts responsables en soulignant l'importance de la qualité des brevets. Il prévoit des échanges de points de vue sur les questions touchant à la qualité des brevets entre experts internationaux et participants.</p> <p>À l'issue du programme, les participants seront à même de mettre en œuvre des projets ayant trait à la qualité des brevets dans leur propre pays et auront une connaissance approfondie des questions relatives à la qualité des brevets et une expérience en matière de gestion de projet.</p>
Points essentiels du programme	<p>L'ensemble du programme est divisé en quatre phases :</p> <p>Phase 1 – phase de sélection et de préparation, qui vise à recenser et à décrire les projets susceptibles d'être retenus en dressant une liste des besoins et des problèmes recensés par les offices de propriété intellectuelle respectifs de chaque participant. Cette phase a pour objectif d'effectuer les préparatifs nécessaires et de présenter les projets choisis en fonction des critères établis aux organisateurs pour sélection.</p> <p>Phase 2 – phase qui comprend une session de deux semaines à Oslo axée sur un certain nombre de questions portant sur la qualité des brevets, notamment l'élaboration d'une politique en matière de qualité et les pratiques dans ce domaine, les améliorations commerciales et la gestion de projet, la recherche et l'examen en matière de brevets, les systèmes de gestion de la qualité, les aspects juridiques, le point de vue des utilisateurs ainsi que les aspects commerciaux et techniques. Cette phase a pour objectif d'améliorer le plan de projet en vue d'une mise en œuvre sur place. Des mentors seront désignés.</p> <p>Phase 3 – phase de mise en œuvre durant laquelle les participants devront poursuivre la mise en œuvre de leur projet dans leur office. Cette phase prévoit des échanges avec les mentors.</p> <p>Phase 4 – phase qui comprend une session de suivi d'une semaine environ dans un pays en développement avec pour principal objectif d'examiner l'état d'avancement des projets élaborés et mis en œuvre par les participants.</p>
Langue de la formation	Anglais

À qui s'adresse le cours	<p>Direction ou hauts fonctionnaires des offices de brevets ou des organismes publics concernés.</p> <p>Avant le début du programme, les candidats devront dresser une liste des besoins et des problèmes recensés dans leur office de propriété intellectuelle et démarrer un projet portant sur la qualité des brevets. Un projet de description du projet doit être joint à la candidature afin d'inclure l'intitulé du projet, la situation actuelle et l'état futur désiré.</p> <p>Documents obligatoires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intitulé du projet. 2. Situation actuelle: contexte et besoins qui devront être pris en compte dans le projet (base de référence). 3. Avenir souhaité: objectifs et résultats escomptés du projet 4. Méthode utilisée pour mesurer et évaluer les résultats par rapport à la base de référence donnée dans la "situation actuelle". <p>Documents facultatifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organigramme présentant le personnel engagé dans le projet et la fonction de chaque membre 2. Plan de progression présentant les activités et les étapes dans un calendrier 3. Budget, financement disponible et dépenses prévues. 4. Analyse des risques <ul style="list-style-type: none"> - Chaque projet peut comprendre un ou deux participants issus du même pays, l'un d'eux étant désigné en tant que coordonnateur du projet. - Les candidats peuvent, le cas échéant, répondre à des questions supplémentaires avant la sélection finale. - La participation à toutes les phases est obligatoire.
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	<p>Phase 1. Dans le pays du candidat; la préparation doit être terminée avant la date limite d'inscription.</p> <p>Phase 2. Mission à Oslo (deux semaines, de mars à avril 2019).</p> <p>Phase 3. Dans le pays du candidat (d'avril à décembre 2019).</p> <p>Phase 4. Session de suivi dans un pays en développement (une semaine, du 2 au 6 décembre 2019).</p>
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/cours/professional_training/ .

6. Formation continue au règlement des litiges de propriété intellectuelle organisée par l'OMPI, le KIPO et l'Institut de recherche et de formation judiciaires à Daejeon et Séoul (République de Corée)

Introduction	Cette formation est proposée conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Institut de recherche et de formation judiciaires en République de Corée.
Objectifs du cours	<p>Cette formation vise à renforcer les connaissances et les compétences pratiques des fonctionnaires nationaux et des membres du corps judiciaire dans le domaine des litiges en matière de propriété intellectuelle. Elle permet aux participants d'améliorer leur connaissance du système de règlement des litiges de propriété intellectuelle au niveau national, tout en renforçant leur capacité à comprendre, à analyser et à résoudre différents cas de litiges en matière de propriété intellectuelle.</p> <p>À l'issue de la formation, les participants auront acquis une vue d'ensemble et une connaissance pratique du système de règlement des litiges de propriété intellectuelle au niveau national et obtenu les compétences nécessaires pour comprendre et résoudre des cas de litiges en matière de propriété intellectuelle.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Propriété intellectuelle et développement national et intérêt du règlement des litiges en matière de propriété intellectuelle • Système d'examen de la propriété intellectuelle (brevets, dessins et modèles et marques) et pratiques en matière de procédure • Système et pratiques dans le cadre des procès et des recours en matière de propriété intellectuelle (brevets, dessins et modèles et marques) et études de cas • Cas de litiges en matière de propriété intellectuelle (brevets, dessins et modèles, marques et droit d'auteur) et études de cas • Propriété intellectuelle et procédure non civile • Sanctions civiles, y compris injonction et dommages-intérêts • Cours général de propriété intellectuelle à l'intention des juges • Modes extrajudiciaires de règlement des litiges de propriété intellectuelle axés sur les services d'arbitrage et de médiation de l'OMPI • Procès fictif • Visite de la Commission des audiences et des recours en matière de propriété intellectuelle et du Tribunal des brevets et observation d'une audition • Visite d'étude dans des études d'avocat : stratégies et pratiques en matière de traitement et de litiges de propriété intellectuelle
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Membres du corps judiciaire et juges du tribunal administratif chargés des litiges de propriété intellectuelle et hauts responsables expérimentés chargés du règlement des litiges de propriété intellectuelle de tout organe administratif.
Prérequis	Cours général de propriété intellectuelle à l'intention des juges (relevant de la formation continue à la propriété intellectuelle à l'intention du corps judiciaire) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Daejeon et Séoul (République de Corée), sept jours en avril 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/cours/professional_training/ .

7. Atelier sur les politiques d'innovation en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le NIPMO (Afrique du Sud)

Introduction	Cet atelier est proposé conjointement par l'OMPI et l'Office national de gestion de la propriété intellectuelle (NIPMO) d'Afrique du Sud à l'intention des pays en développement.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les connaissances et les compétences des fonctionnaires chargés des politiques d'innovation et des stratégies de propriété intellectuelle.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront familiarisés avec différents mécanismes et outils susceptibles d'être utilisés pour formuler des stratégies de propriété intellectuelle et une politique d'innovation efficaces.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement du cadre politique: politiques publiques et politiques de propriété intellectuelle actuelles dans les pays en développement • Principes fondamentaux de l'innovation: innovations techniques et non techniques • Rapports par pays recensant les expériences nationales de politiques d'innovation en matière de propriété intellectuelle • Stratégies d'innovation en matière de propriété intellectuelle dans le secteur privé • Méthodologie pour l'élaboration et l'établissement de stratégies de propriété intellectuelle • Élaboration d'un portefeuille stratégique de création de marques: une approche pratique • Innovation dans le secteur informel: une approche pratique • Innovation en matière de propriété intellectuelle dans les secteurs non techniques: exemples de réussites • Transfert de technologies et politiques d'innovation: contexte sud-africain • Nouvelles approches en matière d'innovation dans les universités, de transfert de technologies et de création d'entreprise • Atelier consacré au partenariat entre les universités et l'industrie • Atelier consacré à la création de marques de propriété intellectuelle et à la commercialisation de la propriété intellectuelle • Atelier consacré à la commercialisation et à la valorisation de la propriété intellectuelle • Atelier consacré à l'innovation en matière de propriété intellectuelle dans différents secteurs et industries • Atelier consacré à la préparation à l'élaboration de politiques d'innovation • Technologies libres, libre accès et transfert ouvert • Innovation dans les industries de la création • Visite d'un centre d'innovation
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaires des établissements publics de recherche-développement. • Fonctionnaires des ministères concernés • Fonctionnaires d'organismes publics compétents dans le domaine de l'innovation
Prérequis	Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Afrique du Sud, une semaine d'avril à mai 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/cours/professional_training/ .

8. Cours sur les dessins et modèles organisé par l'OMPI et le KIPO à Daejeon (République de Corée)

Introduction	Ce cours est proposé conjointement par l'OMPI et l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle (IIPTI) de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) à l'intention des pays en développement.
Objectifs du cours	<p>Le cours vise à renforcer les compétences et les connaissances des fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle ou des organismes publics et ministères concernés dans le domaine des dessins et modèles et comprend une analyse des questions d'actualité concernant les dessins et modèles et les procédures connexes.</p> <p>À l'issue du cours, les responsables des dessins et modèles participants seront familiarisés avec les questions d'actualité concernant les dessins et modèles et les procédures connexes.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Panorama des questions d'actualité concernant les dessins et modèles • Droit international et traités internationaux régissant les dessins et modèles, y compris l'Arrangement de La Haye • Le système de protection des dessins et modèles en République de Corée • Exercices sur la recherche en matière de dessins et modèles • Division chargée de l'examen des dessins et modèles du KIPO • Interactions entre les dessins et modèles, les marques et le droit d'auteur • Importance des dessins et modèles pour le commerce actuel • Élaboration d'un portefeuille stratégique de dessins et modèles • Gestion d'un portefeuille de dessins et modèles • Étude de cas sur l'impression 3D • Impression 3D et enjeux • Contrefaçon et dessins et modèles • Étude de cas de contrefaçons de dessins et modèles • Concession de licences et dessins et modèles: une approche pratique • Catégories de dessins et modèles par secteur • Visite de l'office coréen de promotion des dessins et modèles
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Fonctionnaires chargés des dessins et modèles des offices de propriété intellectuelle ou des organismes publics et ministères concernés.
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Daejeon (République de Corée), une semaine en mai 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

9. Atelier sur l'application des techniques de gestion dans le domaine des prestations de services en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OPIIC à l'intention des cadres à Ottawa (Canada)

Introduction	Cet atelier est proposé conjointement par l'OMPI et l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIIC) à l'intention des pays en développement.
Objectifs du cours	<p>L'atelier vise à renforcer les compétences de gestion des cadres des offices de propriété intellectuelle et des hauts fonctionnaires chargés des questions de propriété intellectuelle afin de fournir une meilleure prestation de services en matière de propriété intellectuelle, notamment des systèmes efficaces de contrôle qualité.</p> <p>À l'issue du cours, les participants comprendront les enjeux actuels et futurs associés à la gestion des offices de propriété intellectuelle et seront en mesure de mettre en œuvre de nouvelles techniques assurant le bon fonctionnement d'un office de propriété intellectuelle, notamment en réduisant les retards, en offrant des services de qualité aux parties prenantes et en offrant de nouveaux services.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse du programme d'administration de l'office de propriété intellectuelle du Canada • L'Académie de l'OMPI et ses programmes de formation • Aperçu des activités opérationnelles et stratégiques de l'OPIIC • Gestion des opérations • Renforcement des capacités dans le domaine de la propriété intellectuelle à l'intention des entreprises canadiennes • Mise à profit des relations internationales (comment les activités internationales de l'OPIIC contribuent à promouvoir et à faire avancer les intérêts du Canada en matière de propriété intellectuelle) • Programmes de formation des examinateurs : marques et brevets • Élaboration de politiques et administration de la propriété intellectuelle au Canada • Planification stratégique et évaluation des résultats • Recherche économique et analytique en matière de propriété intellectuelle au Canada • Gestion de la qualité • Modernisation des technologies de l'information à l'OPIIC • Besoins des clients et relations externes • Planification intégrée des activités et mesure de l'efficacité • Structure d'encadrement allégée : comment l'utilisation de techniques de gestion au plus juste peut augmenter l'efficacité • Économie d'entreprise • Laboratoire d'innovation • Exercices sur la gestion d'un office de propriété intellectuelle
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Cadres des offices de propriété intellectuelle, y compris les principaux responsables des offices de propriété industrielle.
Prérequis	Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Ottawa (Canada), une semaine en juin 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

10. Cours sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI à l'intention des pays d'Amérique latine à Buenos Aires (Argentine)

Introduction	Ce cours est proposé conjointement par l'OMPI et la Direction nationale du Bureau du droit d'auteur à l'intention des fonctionnaires chargés du droit d'auteur des pays d'Amérique latine.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer et développer les compétences en gestion du droit d'auteur et des droits connexes dans un environnement en évolution rapide. Il favorise les échanges sur des questions d'actualité en matière de droit d'auteur parmi les responsables des offices spécialisés dans le droit d'auteur et des organisations de gestion collective.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront familiarisés avec les questions d'actualités portant sur le droit d'auteur et les droits connexes.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Traité de Beijing et Traité de Marrakech • Valeur économique du droit d'auteur • Droits des auteurs et des artistes • Licences de droit d'auteur • Vue d'ensemble de la gestion collective des droits • Critères pour l'établissement des redevances par une organisation de gestion collective • Mécanismes de contrôle interne et externe d'une organisation de gestion collective • Liens entre organisations de gestion collective • Contexte juridique et judiciaire de la gestion collective en Europe et en Amérique latine • Lutte contre le piratage et la contrefaçon • Avenir de la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes
Langue de la formation	Espagnol
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables d'organisations de gestion collective • Fonctionnaires chargés du droit d'auteur des ministères concernés • Responsables de bureaux du droit d'auteur
Prérequis	Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Buenos Aires (Argentine), une semaine en juin 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

11. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, le transfert des technologies et la concession de licences organisé par l'OMPI et le CEIPI à Strasbourg (France)

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI et le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), avec le concours de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI-France), à l'intention des pays en développement et des pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances des directeurs techniques et scientifiques dans les établissements de recherche-développement et les universités des pays en développement et des pays en transition en matière de transfert de technologies. Il vise également à doter les participants des compétences nécessaires en matière de commercialisation et de valorisation de la propriété intellectuelle ainsi qu'en matière de négociation pour la concession de contrats de licence de propriété intellectuelle.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront familiarisés avec différents mécanismes de transfert de technologies et sauront utiliser les outils et techniques de commercialisation ainsi que les compétences acquises en matière de négociation pour la concession de licences de propriété intellectuelle.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement de la propriété intellectuelle au niveau international • Aspects économiques du transfert de technologies au niveau international • Architecture internationale du transfert de technologie • L'intérêt de la propriété intellectuelle pour le transfert de technologies • Communauté de brevets pour les médicaments: modèles de licence • Innovation ouverte et propriété intellectuelle: approche pratique • Concurrence, transfert de technologies et concession de licences • Transfert de technologies, communautés de brevets et concession de licences types • Transfert de technologies en République populaire de Chine et nouvelles perspectives de l'intelligence artificielle • Création d'un bureau de transfert de technologies • Transfert de technologies et législation de l'OMC • Gestion et concession de licences de propriété intellectuelle dans les connaissances en matière de médecine traditionnelle • Transfert de technologies et agriculture • Interactions entre propriété intellectuelle et ressources génétiques végétales, notamment la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya • Atelier sur le transfert de technologies et la liberté d'exploitation dans le domaine de l'agriculture • Nouvelles approches concernant l'innovation dans les universités, le transfert de technologies et les entreprises • La loi Bayh-Dole: histoire, problèmes et enseignements tirés • Atelier: négociation et rédaction contrats de licence en matière de transfert de technologies • Transfert de technologies et création d'entreprise • Liberté d'exploitation et de création • Atelier: commercialisation et valorisation de la propriété intellectuelle • Modes extrajudiciaires de règlement des litiges dans les domaines du transfert de technologies et de la concession de licence par l'arbitrage et la médiation
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaires des organismes publics de transfert de technologies, y compris les établissements de recherche-développement et les universités. • Fonctionnaires des ministères concernés • Responsables des chambres de commerce publiques
Prérequis	Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Strasbourg (France), deux semaines en juin 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

12. Cours sur les marques organisé par l'OMPI, l'INPI et l'OMPIC à Casablanca (Maroc)

Introduction	Ce cours est organisé conjointement par l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI-France) et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) à l'intention des pays en développement.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances des fonctionnaires chargés des marques issus des offices de la propriété intellectuelle, des organismes publics ou des ministères concernés en examinant les questions et les procédures relatives aux marques.</p> <p>À l'issue du cours, les fonctionnaires chargés des marques participants seront familiarisés avec les principales questions d'actualité concernant les marques et les domaines connexes.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'enregistrement des marques au Maroc • Protection des marques en France • Classification de Nice • Cartographie des marques au niveau international • Système de Madrid • Opposition aux marques • Probabilité de confusion des marques • Motifs objectifs de refus d'enregistrement • Marques notoires • Protection des marques non traditionnelles • Protection des dessins et modèles en France et au Maroc • Système de La Haye • Classification de Locarno • Interactions entre les marques, les dessins et modèles et le droit d'auteur • Étude de cas sur les marques 3D • Les marques et Internet : questions d'actualité • Indications géographiques et appellations d'origine • Système de Lisbonne • Étude de cas sur les indications géographiques • Concession de licences et franchisage de marques : aspects pratiques • Contrefaçon de marques • Concurrence déloyale • Partenariat public-privé de lutte contre la contrefaçon • Noms de pays • Noms de domaine • Contrefaçon de marques • Gestion des marques et des dessins et modèles industriels • Économie des marques • Marques et stratégies de création de marques • Dépôt de marques et promotion des produits locaux
Langue de la formation	Français
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables des offices/départements/divisions chargés des marques • Fonctionnaires des chambres de commerce publiques • Fonctionnaires des ministères concernés
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Casablanca (Maroc), deux semaines en juillet 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

13. Programme de formation sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes organisé par l'OMPI et l'ONDA à Alger (Algérie)

Introduction	Ce cours est proposé conjointement par l'OMPI et l'Office algérien du droit d'auteur (ONDA) à l'intention des responsables d'organisations de gestion collective des pays arabes.
Objectifs du cours	<p>Le cours a pour objectif de renforcer les compétences des responsables des organisations de gestion collective des pays arabes en vue d'améliorer la gestion de leur travail et la répartition des redevances en faveur des parties prenantes au moyen des nouvelles techniques.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront en mesure de mettre en œuvre les nouvelles techniques utilisées par les organisations de gestion collective pour collecter et répartir les redevances en faveur des parties prenantes.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des expériences du Bureau national du droit d'auteur et des droits connexes en matière de gestion collective des droits • Définition des droits et autres tâches du bureau central • Présentation du réseau d'agences, des bureaux régionaux, du système de tarification, de l'exploitation des droits, de la surveillance du marché et des actions de lutte contre le piratage • Présentation générale des activités des membres du bureau, procédure d'adhésion et déclaration des œuvres • Méthodes de répartition des redevances de droit d'auteur et nature des litiges • Activités de l'Office des affaires sociales et culturelles et de préservation du patrimoine • Présentation du département des copies spéciales, du processus de collecte des redevances pour les sonneries de téléphone téléchargeables, du système de tarification et de la procédure d'exonération des redevances au titre des copies spéciales • Présentation du bureau de l'automatisation des informations et interactions entre le système d'automatisation des informations et les applications utilisées par les différents départements du bureau national.
Langue de la formation	Arabe
À qui s'adresse le cours	Responsables des organisations de gestion ou offices spécialisés dans le droit d'auteur
Prérequis	Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Alger (Algérie), une semaine en juillet 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

14. Cours sur l'examen des brevets organisé par l'OMPI à l'intention des pays d'Amérique latine à Mexico (Mexique)

Introduction	Ce cours est proposé conjointement par l'OMPI et l'Institut national de la propriété industrielle du Mexique à l'intention des pays d'Amérique latine.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les compétences techniques des examinateurs de brevets issus des pays d'Amérique latine en utilisant les moteurs de recherche en ligne pour améliorer les résultats obtenus dans la procédure d'examen quant au fond.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront en mesure d'effectuer la recherche sur l'état de la technique au moyen des moteurs de recherche en ligne existant et de réaliser un examen quant au fond en bonne et due forme dans le domaine technique concerné.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des inventions par brevets • Rôle de l'examineur dans la procédure d'examen des brevets quant au fond • Examen quant au fond • Présentation succincte de la procédure et des expériences en matière de brevets • Traité de coopération en matière de brevets (PCT) • Outils de recherche • Sources pour les recherches en matière de brevets (bases de données, services de recherche, etc.) • Exemples pratiques de recherche et d'examen dans un domaine déterminé dans le cadre des brevets • Appréciation de la nouveauté dans un domaine déterminé dans le cadre des brevets • Appréciation de l'activité inventive dans un domaine déterminé dans le cadre des brevets • Appréciation de l'application industrielle dans un domaine déterminé dans le cadre des brevets • Établissement d'un rapport de recherche et d'examen • Présentation des résultats de l'examen • Aperçu de l'examen quant au fond
Langue de la formation	Espagnol
À qui s'adresse le cours	Examineurs de brevets issus des pays d'Amérique latine
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Mexico (Mexique), une semaine en août 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

15. Cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'ASRT à l'intention des pays arabes au Caire (Égypte)

Introduction	Ce cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets est proposé conjointement par l'OMPI et l'Académie égyptienne pour la recherche scientifique et la technologie (ASRT) à l'intention des examinateurs de brevets des pays arabes.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour objectif de renforcer les compétences des examinateurs de brevets en matière d'utilisation des outils et moyens en ligne pour effectuer la recherche et consulter l'information en matière de brevets servant à évaluer l'état de la technique.</p> <p>À l'issue de ce cours, les examinateurs de brevets participants seront à même d'effectuer des travaux de recherche et d'examen au moyen des ressources de recherche en ligne existantes afin de mieux examiner les demandes de brevet.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Aperçu du système des brevets • Objets brevetables et non brevetables • Exercices sur les objets brevetables • Demande et revendication de brevet • Analyse des revendications : clarté et fondement • Exercices d'analyse des revendications • Système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) : délais et phases • Rapport de recherche internationale et opinion écrite • Utilisation des résultats de la recherche et de l'examen des autres offices • Rédaction des rapports de recherche et d'examen en matière de brevets • Classification internationale des brevets • Nouveauté et application industrielle • Exercices sur la nouveauté et l'application industrielle • Appréciation de la nouveauté • Appréciation de l'activité inventive • Appréciation de l'application industrielle • Unité de l'invention • Élaboration de stratégies de recherche • Littérature non-brevet • Accès aux bases de données publiques ou privées • Études de cas et exercices pratiques
Langue de la formation	Arabe
À qui s'adresse le cours	Examineurs de brevets des pays arabes.
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Caire (Égypte), une semaine en août 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

16. Cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'ASRT à l'intention des pays africains au Caire (Égypte)

Introduction	Ce cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets est proposé conjointement par l'OMPI et l'Académie égyptienne pour la recherche scientifique et la technologie (ASRT) à l'intention des examinateurs de brevets des pays africains.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour objectif de renforcer les compétences des examinateurs de brevets en matière d'utilisation des outils et moyens en ligne pour effectuer la recherche et consulter l'information en matière de brevets servant à évaluer l'état de la technique.</p> <p>À l'issue de ce cours, les examinateurs de brevets participants seront à même d'effectuer des recherches au moyen des ressources de recherche en ligne existantes afin de mieux examiner les demandes de brevet.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Aperçu du système des brevets • Objets brevetables et non brevetables • Exercices sur les objets brevetables • Demande et revendication de brevet • Analyse des revendications: clarté et fondement • Exercices d'analyse des revendications • Système du Traité de coopération en matière de brevets (PCT): délais et phases • Rapport de recherche internationale et opinion écrite • Utilisation des résultats de la recherche et de l'examen des autres offices • Rédaction des rapports de recherche et d'examen en matière de brevets • Classification internationale des brevets • Nouveauté et application industrielle • Exercices sur la nouveauté et l'application industrielle • Appréciation de la nouveauté • Appréciation de l'activité inventive • Appréciation de l'application industrielle • Unité de l'invention • Élaboration de stratégies de recherche • Littérature non-brevet • Accès aux bases de données publiques ou privées • Études de cas et exercices pratiques
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de brevets de la région Afrique
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Caire (Égypte), une semaine en août 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

17. Cours de perfectionnement sur les questions et enjeux relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes organisé par l'OMPI et le BCC à l'intention des hauts fonctionnaires à Londres (Royaume-Uni)

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI, le Conseil britannique du droit d'auteur (BCC) et l'Université Queen Mary de Londres, avec le concours de l'Office de propriété intellectuelle du Royaume-Uni, à l'intention des pays en développement et des pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Le cours a pour objectif d'actualiser les connaissances des hauts fonctionnaires chargés du droit d'auteur et des fonctionnaires concernés des ministères chargés des questions de droit d'auteur sur les questions et les enjeux nouveaux dans ce domaine.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront à même de comprendre les questions de droit d'auteur qui sont actuellement débattues au niveau international ainsi que les nouveaux enjeux soulevés par l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans l'environnement numérique.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur le droit d'auteur : présentation des instruments, des questions d'actualité et des faits nouveaux aux niveaux national, international et régional • Aperçu du droit d'auteur à l'OMPI : Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes, etc. • Rapports nationaux • Principes généraux du droit d'auteur • Introduction à la gestion collective des droits au Royaume-Uni • Mise en œuvre du Traité de Marrakech • Traité de Marrakech et besoins des déficients visuels • Mise en œuvre du Traité de Beijing • Droits des artistes-interprètes de l'audiovisuel, Traité de Beijing, etc. • Artistes-interprètes de l'audiovisuel au Royaume-Uni, en Europe et dans le monde et inégalité des droits • Droits et intérêts des éditeurs – fondement juridique, cas et pratiques en matière de concession de licences • Introduction à la gestion collective des droits dans le secteur de l'édition • Œuvres littéraires et dramatiques – fondement juridique et pratiques en matière de concession de licences • Éducation et recherche : accès aux œuvres protégées par le droit d'auteur • Relations entre auteur, agent et éditeur • Droit de prêt public : point de vue à l'échelon international • Droits et intérêts des producteurs de films et d'émissions de télévision • Droit d'auteur et pays en développement • Œuvres musicales – fondement juridique et législation • Introduction à la Performing Rights Society for music (société de gestion des droits de représentation et d'exécution dans le domaine de la musique) – gestion collective des droits des compositeurs, des auteurs-compositeurs et des éditeurs de musique • Musiciens – droits dans la pratique • Droits et intérêts des éditeurs de musique • Intérêts des auteurs-compositeurs et des compositeurs • Impact des changements politiques et sociaux sur la politique en matière de droit d'auteur • Chevauchements entre le droit d'auteur, les marques et les dessins et modèles • Œuvres artistiques – fondement juridique, jurisprudence et pratiques en matière de concession de licences • Droits sur les logiciels et programmes d'ordinateur • Tribunal du droit d'auteur – fonctions et pratiques • Processus d'application de la loi au Royaume-Uni • Introduction à la promotion et à la protection de l'industrie britannique du disque

	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de reprographie et travaux de la Copyright Licensing Agency (société de concession de licences de droit d'auteur) • Processus d'application de la loi au Royaume-Uni – mesures injonctives et procédures de recours en cas d'atteinte au droit d'auteur au civil et au pénal, rôle des tribunaux, le Tribunal de la propriété intellectuelle pour les entreprises et le tribunal d'arbitrage des petits procès • La British Phonographic Industry – introduction à la promotion et à la protection de l'industrie britannique du disque • Point de vue du domaine judiciaire • La Motion Picture Association: approche multidimensionnelle de la protection des contenus • Introduction à la société Phonographic Performance Limited – gestion collective des droits des artistes-interprètes musicaux et des producteurs de musique • Rôle du gouvernement – direction des politiques internationales et travaux des attachés chargés de la propriété intellectuelle • Rôle du gouvernement: élaboration de politiques et engagement des parties prenantes en matière de droit d'auteur • Le meilleur des mondes: questions d'actualité aux niveaux national, international et régional en lien avec Internet, y compris le contenu généré par des utilisateurs • Gestion des droits de la BBC dans l'environnement numérique • Droit d'auteur et intelligence artificielle • Rapport relatif au projet
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Hauts fonctionnaires chargés du droit d'auteur dans les ministères concernés ou les bureaux du droit d'auteur
Prérequis	Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) – inscriptions à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Londres (Royaume-Uni), deux semaines en septembre 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, consultez le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

18. Cours sur les indications géographiques organisé par l'OMPI et SAKPATENTI en Géorgie

Introduction	Ce cours est proposé par l'OMPI conjointement avec le Centre national de la propriété intellectuelle de la Géorgie (SAKPATENTI) à l'intention des pays en développement et des pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à améliorer les compétences des responsables de la promotion de produits nationaux dont la qualité est liée à l'origine. Il vise à souligner l'importance des indications géographiques dans les stratégies de gestion des marques.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront familiarisés avec les indications géographiques en tant qu'un des systèmes de promotion des produits nationaux dont la qualité est liée à l'origine.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Notion d'indications géographiques dans le cadre d'exemples • Introduction à différents systèmes de protection des indications géographiques : système des marques et système <i>sui generis</i> • Rapports de pays : différents systèmes de protection des indications géographiques : système des marques et système <i>sui generis</i> • Cadre international pour la protection de l'indication géographique • Questions relatives à l'indication géographique débattues au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : Le débat portant sur les régimes relatifs à l'enregistrement et à l'extension de la protection additionnelle à d'autres produits • Exercices portant sur le risque de confusion entre les marques et les indications géographiques • Protection d'indications géographiques non agricoles • Gestion des indications géographiques • Indications géographiques et savoirs traditionnels • Exercices sur différents systèmes de protection des indications géographiques dans le cadre du système <i>sui generis</i> et du système des marques • Visite d'étude • Les indications géographiques comme outil de promotion des produits dont la qualité est liée à l'origine : le cas de la Géorgie • Valeur économique, environnementale et sociale des indications géographiques, y compris leurs coûts et avantages • Indications géographiques dans les stratégies de gestion des marques • Mécanismes de contrôle de la qualité des indications géographiques • Exercices sur les coûts et les avantages liés aux indications géographiques • Comment créer avec succès une entité fondée sur une indication géographique ?
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle et des ministères concernés • Fonctionnaires des institutions publiques chargées de promouvoir les produits dont la qualité est fondée sur l'origine
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) – inscription à l'adresse : https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Géorgie, une semaine en septembre 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

19. Cours sur les procédures en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Office norvégien de la propriété industrielle à Oslo (Norvège)

Introduction	Ce cours est proposé par l'OMPI conjointement avec l'Office norvégien de la propriété industrielle à Oslo à l'intention des examinateurs de brevets.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les compétences des examinateurs de brevets concernant les principales questions relatives aux procédures en matière de brevets.</p> <p>Le Cours sur les procédures en matière de brevets a pour objectif de contribuer au renforcement des compétences et ainsi stimuler l'innovation au niveau local et la croissance économique.</p> <p>À l'issue du cours, les examinateurs de brevets sauront mener à bien des recherches et des examens de brevets à l'aide des ressources disponibles en ligne. Les participants seront en mesure de produire des examens de demandes de brevet de meilleure qualité et seront dotés d'une compréhension des questions relatives aux brevets.</p>
Points essentiels du programme	<p>Points généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif du système des brevets • Qualité des brevets • Cadre juridique international relatif aux brevets • Traité de coopération en matière de brevets (PCT) • Dépôt électronique et traitement des dossiers <p>Points particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie verte • Biotechnologie • Protection par brevet des logiciels <p>Examen de brevets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction l'examen des brevets • Recherche en matière de brevets, documentation minimale du PCT • Recherche à partir de données en utilisant des bases de données gratuites • Évaluation de la brevetabilité • Évaluation de la nouveauté et activité inventive
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de brevets
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) – inscription à l'adresse : https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Oslo (Norvège), une semaine en octobre 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/en/courses/professional_training

20. Cours sur la gestion et la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la CNIPA (Chine)

Introduction	Ce cours est proposé par l'OMPI conjointement avec l'Administration nationale de propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA), avec le soutien du Centre de formation chinois à la propriété intellectuelle (CIPTC).
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les compétences des fonctionnaires des instituts de recherche-développement et des organismes publics concernés qui sont chargés de la gestion et du développement de la propriété intellectuelle. Il vise à les aider à intégrer les différentes étapes menant à la commercialisation réussie des actifs de propriété intellectuelle de manière à ouvrir des horizons pour comprendre la filière qui mène à une innovation couronnée de succès, de l'idée de départ à la commercialisation.</p> <p>À l'issue du cours, les participants sauront utiliser les techniques pour gérer, valoriser et commercialiser efficacement les actifs de propriété intellectuelle.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle du gouvernement dans la promotion de l'innovation et du développement en matière de propriété intellectuelle: l'expérience chinoise • Fondements de l'innovation: les innovations technologiques et non technologiques • Centre d'innovation local • Gestion de la propriété intellectuelle en tant que stratégie de croissance pour assurer la réussite commerciale: l'expérience chinoise • Expérience nationale de gestion de la technologie: un cas chinois • Atelier sur le partenariat université-industrie: innovation et transfert de technologie • Caractéristiques de la commercialisation de la propriété intellectuelle • Audits et comptabilité relatifs à la propriété intellectuelle: une approche pratique • Atelier sur la gestion des marques et la propriété intellectuelle • Valorisation de la propriété intellectuelle: une approche pratique • Stratégies de commercialisation de la propriété intellectuelle pour les entrepreneurs et les petites et moyennes entreprises (PME) en Asie • Atelier et exercices de simulation relatifs à l'octroi de licences et à la commercialisation de la propriété intellectuelle • Technologies libres, libre accès et transfert ouvert
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaires d'organismes publics chargés de la gestion ou de la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle • Responsables issus de ministères concernés chargés de la gestion de la propriété intellectuelle ou du transfert de technologie.
Prérequis	Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) – inscription sur https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Chine, une semaine en octobre 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante: www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training

21. Cours sur la recherche et l'examen en matière de brevets organisé par l'OMPI et l'Inde à l'intention des pays asiatiques à Delhi (Inde)

Introduction	Ce cours est organisé par l'OMPI en coopération avec l'Institut national de gestion de la propriété intellectuelle Rajiv Gandhi à l'intention des examinateurs de brevets de la région Asie-Pacifique.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les compétences et les connaissances techniques des examinateurs de brevets de la région Asie-Pacifique relatives à l'utilisation de moteurs de recherche de brevets en ligne et à doter les examinateurs de brevets de nouvelles techniques en matière d'examen de brevets pour garantir une meilleure évaluation des demandes de brevet en chimie et dans les domaines apparentés.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront en mesure de rechercher et d'examiner les inventions dans un domaine de brevets déterminé à l'aide des outils en ligne à la disposition du public, et d'évaluer la nouveauté et l'activité inventive concernant les inventions en chimie et dans les domaines apparentés.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'examen des brevets en Inde • Traité de coopération en matière de brevets (PCT) • Classification internationale des brevets et exercices • Introduction aux techniques de recherche en matière de brevets • Évaluation de la nouveauté (exercice) • Évaluation de la nouveauté en chimie et dans les domaines apparentés • Évaluation de l'activité inventive (exercice) • Évaluation de l'activité inventive en chimie et dans les domaines apparentés • Évaluation de la possibilité d'application industrielle (exercice) • Évaluation de la possibilité d'application industrielle en chimie et dans les domaines apparentés. • Évaluation de l'unité de l'invention (exercice)
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de brevets de la région Asie-Pacifique
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) – inscription à l'adresse : https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Delhi (Inde), une semaine en novembre 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/en/courses/professional_training

22. Cours sur le droit et l'examen des marques organisé par l'OMPI et le KIPO à Daejeon (République de Corée)

Introduction	Ce cours est proposé par l'OMPI conjointement avec l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle (IIPFI) de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) à l'intention des pays en développement.
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise à renforcer les compétences et les connaissances des responsables des marques des offices de propriété intellectuelle, des institutions publiques et des ministères concernés, en examinant les questions et procédures relatives aux marques.</p> <p>À l'issue du cours, les responsables des marques participants seront familiarisés avec les questions d'actualité concernant les marques.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Panorama des questions actuelles touchant les marques • KIPO et Commission de première instance et d'appel pour la propriété intellectuelle • Système de marques en République de Corée • Caractère distinctif et conditions requises pour l'enregistrement d'une marque – Classifications de marques/acquisition d'un caractère distinctif • Cartographie des marques au niveau international • Système de Madrid • Classifications de Nice et de Vienne • Interactions marques, dessins et modèles/droit d'auteur • Risque de confusion • Marques notoires • Études de cas sur les marques en 3D • Marques non traditionnelles : questions d'actualité • Marques et l'Internet : questions d'actualité • Similarité des marques et des produits ou services • Indications géographiques dans la promotion des produits nationaux • Opposition aux marques • Système de règlement des litiges, de première instance et d'appel en République de Corée • Exercices pratiques et études de cas portant sur l'examen des marques
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de marques
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) – inscription à l'adresse https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Daejeon (République de Corée), huit jours en novembre 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/en/courses/professional_training

23. Cours sur les marques organisé par l'OMPI et la CNIPA (Chine)

Introduction	Ce cours est proposé par l'OMPI conjointement avec l'Administration nationale de propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA), avec le soutien du Centre de formation chinois à la propriété intellectuelle (CIPTC).
Objectifs du cours	<p>Ce cours vise améliorer les compétences et les connaissances des responsables des marques des offices de propriété intellectuelle, des institutions publiques et des ministères concernés, dans le cadre de l'examen des questions et procédures relatives aux marques.</p> <p>À l'issue du cours, les responsables des marques participants seront familiarisés avec les questions d'actualité concernant les marques.</p>
Points essentiels du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Panorama des questions actuelles touchant les marques • Système de marques en Chine • Caractère distinctif et conditions requises pour l'enregistrement d'une marque – Classifications de marques/acquisition d'un caractère distinctif • Cartographie des marques au niveau international • Système de Madrid • Classifications de Nice et de Vienne • Interaction entre les marques, les dessins et modèles et le droit d'auteur • Risque de confusion • Marques notoires • Études de cas sur les marques en 3D • Marques non traditionnelles : questions d'actualité • Marques et l'Internet : questions d'actualité • Similarité des marques et des produits ou services • Indications géographiques dans la promotion des produits nationaux • Opposition aux marques • Système de règlement des litiges, de première instance et d'appel en Chine • Exercices pratiques et études de cas portant sur l'examen des marques
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de marques et fonctionnaires des ministères concernés.
Prérequis	Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) – inscription à l'adresse : https://welc.wipo.int
Lieu et date (durée)	Beijing (Chine), une semaine en novembre 2019.
Date limite d'inscription	Pour être informé des mises à jour, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/en/courses/professional_training

Programme d'enseignement à distance

Informations générales sur le programme d'enseignement à distance

1. Objectifs

En exploitant la technologie existante afin de faciliter la mise en place de programmes de formation à distance, le programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI vise à améliorer l'accès des connaissances en matière de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale, en les rendant accessibles à tous, quel que soit le lieu, le contexte socioéconomique, le secteur de l'industrie ou le groupe de langues dans lesquels se trouvent les personnes intéressées.

2. Rappel

En 1999, l'Académie de l'OMPI a adopté la formule novatrice de l'enseignement à distance en misant sur le potentiel d'Internet pour élargir son action éducative. Depuis son lancement, quelque 550 000 personnes réparties dans le monde entier ont suivi au moins un cours à distance proposé par l'OMPI.

3. Domaine et type de formation

L'Académie de l'OMPI met particulièrement l'accent sur l'intégration des méthodes d'enseignement et des pédagogies qui accompagnent le processus d'apprentissage en ligne, à savoir la méthode Bloom. La méthode Bloom est une technique d'apprentissage fondée sur la psychologie cognitivocomportementale où l'on apprend à "mémoriser, comprendre, appliquer, évaluer et créer". La conception pédagogique du cours s'appuie sur les principes de l'Université ouverte du Royaume-Uni: "enseigner, interroger et évaluer" la capacité de l'apprenant à appliquer et à réaliser des tâches à différents intervalles de temps. La mise en œuvre simultanée de ces deux systèmes favorise une transmission efficace de l'information et des savoirs entre les enseignants et les apprenants dans un environnement virtuel.

L'Académie de l'OMPI travaille en réseau avec d'autres institutions impliquées dans la formation dans le domaine de la propriété intellectuelle par l'intermédiaire du programme d'enseignement à distance afin d'allier connaissances formelles et expertise pédagogique dans la conception et la mise au point des cours. Les partenariats conclus avec des universités du monde entier permettent à l'Académie de l'OMPI de repérer des groupes cibles d'experts susceptibles de participer en tant qu'auteurs à la conception et à l'amélioration des contenus par l'apport de documents didactiques traitant de cas nationaux ou régionaux.

Les cours proposés dans le cadre de l'enseignement à distance comprennent des cours généraux suivis à un rythme individuel, des cours de perfectionnement encadrés par un formateur et des cours comprenant un

enseignement en ligne et une formation interpersonnelle (c'est-à-dire un enseignement mixte). Les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI couvrent tous les aspects de la propriété intellectuelle. Les apprenants et les enseignants peuvent interagir aussi souvent que nécessaire durant les cours, car la communication a lieu au moyen de forums de discussion en ligne et de courriers électroniques. Les enseignants disposent de leurs propres outils d'interaction, qui leur permettent de corriger les examens et d'aider les apprenants pour toute difficulté rencontrée durant les cours.

L'Académie de l'OMPI est la seule institution à proposer des cours en ligne portant sur la propriété intellectuelle en plus de sept langues, lesquels s'accompagnent d'un suivi pédagogique. La diversité linguistique et le soutien pédagogique et administratif en ligne constituent l'un des traits distinctifs du programme d'enseignement à distance de l'OMPI. Le Cours d'introduction à la propriété intellectuelle (DL-001), le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) et la plupart des cours de perfectionnement sont maintenant dispensés dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) ainsi qu'en portugais, et la traduction dans d'autres langues se poursuit.

Les cours généraux suivis à un rythme individuel sont les suivants:

- Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)
- Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), également accessible aux aveugles, aux déficients visuels ou aux personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés dans un format adapté
- Introduction au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)
- IP Panorama (DL-IP PANORAMA)
- Notions essentielles de droit d'auteur et de droits connexes (DL-150)
- Notions essentielles de droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (DL-160)
- Notions essentielles de droit des brevets (DL-170)

Les cours de perfectionnement encadrés par un formateur sont les suivants:

- Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)
- Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)
- Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)

- Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)
- Cours de perfectionnement sur les marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques (DL-302)
- Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)
- Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)
- Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)
- Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)
- Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)
- Cours de perfectionnement sur la concession de licences de logiciels, y compris les logiciels libres (DL-511)
- Cours à l'intention des cadres intitulé "Promouvoir l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical" (DL-701)
- La propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire (IP4Teachers)

Les cours d'enseignement mixte comprenant un enseignement en ligne et une formation interpersonnelle sont les suivants :

- Cours international de perfectionnement sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle
- IP-Impact – Cours sanctionné par un certificat de connaissances générales sur la propriété intellectuelle
- Cours sur la propriété intellectuelle et les sciences de la vie organisé par L'Oréal et l'UNESCO à l'intention des participantes au Programme pour les femmes et la science

Formation continue dans le domaine juridique concernant la propriété intellectuelle

- Cours général de propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JD101)

Les nouveaux cours pilotes sont les suivants* :

- Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur à l'intention des professionnels du cinéma
- Application des droits de propriété intellectuelle (DL-303)
- Introduction au système de Madrid (DL-MADRID)

*Les cours pilotes ne font pas partie de l'offre habituelle.

4. Intervenants

Tous les cours spécialisés et de perfectionnement susmentionnés sont dispensés par des formateurs internes et quelque 300 praticiens externes ayant une expertise dans le domaine de la propriété intellectuelle.

5. Plan de cours

Chaque cours se présente sous la forme de modules, précédés d'une liste de résultats pédagogiques, lesquels détaillent les compétences que chaque participant doit maîtriser à la fin d'un module. Chaque module s'accompagne d'outils d'auto-évaluation stratégiquement répartis afin de permettre aux apprenants d'évaluer tant le niveau de connaissance atteint que les progrès réalisés et leur capacité à mettre en œuvre les concepts et les données étudiés tout au long du cours.

6. Enseignement dynamique sur les questions de propriété intellectuelle d'actualité et les besoins des apprenants

Les cours sont adaptés aux besoins dynamiques des apprenants et comprennent des affaires, des décisions historiques et des traités conclus dans le domaine concerné.

7. Public cible

Les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI s'adressent à tout un éventail d'utilisateurs finaux, des professionnels de la propriété intellectuelle aux créateurs en passant par les personnes manifestant un certain intérêt en la matière. Outre les salariés des offices de propriété intellectuelle, des groupes cibles tels que des juristes, des agents de brevets, des ingénieurs, des artistes, des interprètes ou exécutants, des économistes, des journalistes, des chefs d'entreprise ou des étudiants peuvent bénéficier des cours sur mesure proposés par l'Académie, lesquels traitent des aspects généraux et spécialisés de la propriété intellectuelle.

Conformément aux engagements pris par l'OMPI quant à l'accessibilité, l'Académie inclura officiellement des cours de formation en propriété intellectuelle en format accessible au programme d'enseignement à distance à l'intention des aveugles, des déficients visuels ou des

personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) est désormais disponible en format accessible dans toutes les langues des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) ainsi qu'en portugais. D'autres cours de perfectionnement s'ajouteront aux cours disponibles en format accessible.

8. Institutions partenaires

À la suite de la demande croissante de savoirs relatifs à la propriété intellectuelle de la part du public cible chinois de l'Académie et pour faciliter le haut volume d'accès au programme d'enseignement à distance qui s'ensuivra, un accord de coopération a été signé en 2016 entre l'Académie et le Centre de formation chinois à la propriété intellectuelle (CIPTC) de l'Office d'État de la propriété intellectuelle (SIPO). Depuis 2017, la version chinoise des cours d'enseignement à distance est proposée depuis la Chine avec les mêmes normes que le programme d'enseignement à distance de l'Académie dans les cinq langues.

De même, l'Académie de l'OMPI a signé en 2017 un mémorandum d'accord avec l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) du Brésil, qui cède à l'INPI-Brésil la gestion et l'administration des cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI relatifs à la propriété industrielle dispensés en portugais.

9. Inscription

La procédure d'inscription est facilitée grâce à l'Interface d'inscription et de paiement de l'Académie (ARPI), un système électronique qui permet aux étudiants potentiels de s'inscrire au cours et de suivre l'état de leur demande d'inscription.

10. Évaluation

La procédure d'évaluation dans le cadre du programme d'enseignement à distance vise à tester les capacités des étudiants à mettre en pratique les données et concepts enseignés. Elle comporte un examen final unique (soit un test écrit, soit des questions à choix multiples) soumis aux participants par l'intermédiaire de la plateforme de gestion de l'enseignement à distance de l'Académie.

Les étudiants disposent d'un certain laps de temps pour effectuer leur examen final, lequel peut varier de cinq heures à 10 jours selon le cours, avant d'envoyer leurs réponses, via le système de gestion de l'enseignement à distance, à leur formateur, qui leur attribuera une note.

11. Frais d'inscription

Tous les cours généraux suivis à un rythme individuel sont disponibles gratuitement. Les frais d'inscription pour les cours de perfectionnement sont déterminés en fonction du pays de nationalité du participant conformément au barème suivant :

Étudiants	
Pays en développement et pays en transition	40 dollars É.-U.
Pays industrialisés	200 dollars É.-U.
Professionnels	
Pays en développement et pays en transition	60 dollars É.-U.
Pays industrialisés	320 dollars É.-U.
Universitaires	
Pays en développement et pays en transition	40 dollars É.-U.
Pays industrialisés	200 dollars É.-U.
Fonctionnaires nationaux (y compris des offices de propriété intellectuelle)	
Pays en développement et pays en transition	Gratuit
Pays industrialisés	200 dollars É.-U.

Pour consulter une liste actualisée des pays en développement et des pays en transition dont les ressortissants peuvent bénéficier de frais d'inscription réduits, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI, à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/country_list.html.

Cours généraux d'enseignement à distance suivis à un rythme individuel

1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)

Description	<p>Ce cours d'introduction vise à apporter aux participants une connaissance des aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle: le droit d'auteur et les droits connexes, les marques, les brevets, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels. Il aborde des sujets actuels ayant une incidence sur la propriété intellectuelle, tels que les obtentions végétales, la concurrence déloyale, l'application des droits de la propriété intellectuelle et les sujets émergents dans le domaine de la propriété intellectuelle.</p> <p>Chacun des 12 modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et à tester leur capacité à appliquer les notions et les éléments principaux appris pendant le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules dont l'objectif est de permettre aux participants d'acquérir une connaissance des concepts généraux de la propriété intellectuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle • Module 2 : Présentation générale de la propriété intellectuelle • Module 3 : Droit d'auteur • Module 4 : Droits connexes • Module 5 : Marques • Module 6 : Indications géographiques • Module 7 : Dessins et modèles industriels • Module 8 : Brevets • Module 9 : Obtentions végétales • Module 10 : Concurrence déloyale • Module 11 : Application des droits de la propriété intellectuelle • Module 12 : Questions émergentes concernant la propriété intellectuelle – propriété intellectuelle et développement
Examen final	<p>Ce cours ne comporte aucun examen final. Chaque module comprend une série de questions d'auto-évaluation, qui encouragent l'apprenant à s'inscrire au cours de niveau supérieur, à savoir le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).</p>
Durée	<p>Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ trois heures.</p>
Groupe cible	<p>Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale des principes de base de la propriété intellectuelle.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/acc.</p>
Langue	<p>Ce cours est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) ainsi qu'en portugais.</p>
Frais d'inscription	<p>Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.</p>

2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101)

Ce cours est disponible en format accessible pour les aveugles, les déficients visuels ou les personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.

Description	<p>Ce cours se fonde sur les notions abordées dans l'Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001). Il offre aux participants une présentation plus complète des principaux domaines du droit de la propriété intellectuelle, tout en étant indispensable pour étudier de manière plus approfondie des domaines plus spécifiques du droit de la propriété intellectuelle.</p> <p>Chaque module comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et de progrès et leur capacité à appliquer les notions et les éléments principaux présentés dans le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend 12 modules, à la fin desquels les participants doivent passer un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle • Module 2 : Droit d'auteur • Module 3 : Droits connexes • Module 4 : Marques • Module 5 : Indications géographiques • Module 6 : Dessins et modèles industriels • Module 7 : Brevets • Module 8 : Traités de l'OMPI • Module 9 : Concurrence déloyale • Module 10 : Protection des obtentions végétales • Module 11 : Résumé et discussion sur les droits de la propriété intellectuelle • Module 12 : La propriété intellectuelle au service du développement – Plan d'action de l'OMPI pour le développement • Examen final
Intervenants	Un soutien pédagogique est fourni durant tout le cours ; les apprenants peuvent poser des questions de fond à des formateurs en ligne.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers seront lancés sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants doivent passer l'examen et le soumettre en ligne dans un délai imparti.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Le cours est dispensé sur une durée de six semaines. Selon les estimations, l'étude attentive du support de cours demande environ 55 heures, réparties sur la période de six semaines prévue.
Groupe cible	Ce cours s'adresse aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'administration des droits de la propriété intellectuelle, ou seront amenées à travailler dans ce domaine. Il est également adapté à toute personne désireuse d'acquérir des connaissances générales en matière de propriété intellectuelle, ou à toute personne générant différentes formes de propriété intellectuelle et cherchant à bien comprendre le système de gestion et de protection efficace des droits dans ce domaine.

Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	<p>Ce cours est proposé dans chacune des six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), ainsi qu'en portugais. Des versions en d'autres langues telles que le bulgare, le cambodgien, le croate, le géorgien, le thaï et le vietnamien sont proposées par les offices nationaux de la propriété intellectuelle concernés.</p> <p>Le cours DL-101 est également proposé dans les six langues officielles des Nations Unies et en portugais en format accessible pour les aveugles, les déficients visuels et les personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.</p>
Frais d'inscription	Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.

3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)

Description	Ce cours de base spécialisé a été élaboré par les experts de l'OMPI spécialisés dans le Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Il offre aux participants une introduction au PCT et leur donne un aperçu général de ce système qui facilite l'enregistrement international des brevets. Il est conçu pour un apprentissage autonome, de sorte que les participants puissent étudier les documents pédagogiques à leur propre rythme. Chacun des modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à évaluer leurs connaissances et leurs progrès ainsi que leur capacité à appliquer les notions et les faits présentés dans le cours.
Contenu et structure	Ce cours comprend 14 modules : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Qu'est-ce que le PCT • Module 2 : Pourquoi utiliser le PCT • Module 3 : Rédaction d'une demande selon le PCT • Module 4 : Dépôt d'une demande selon le PCT • Module 5 : Services électroniques du PCT • Module 6 : Agents de brevets et représentants communs • Module 7 : Rapport de recherche internationale et opinion écrite des administrations chargées de la recherche internationale • Module 8 : Publication internationale • Module 9 : Examen préliminaire international • Module 10 : Ouverture de la phase nationale • Module 11 : Procédure spéciale durant la phase internationale • Module 12 : Procédures concernant les inventions dans le domaine de la biotechnologie • Module 13 : L'accès de tiers au dossier d'une demande selon le PCT • Module 14 : Perspectives d'évolution du PCT
Examen final	Ce cours comprend des questionnaires qui mesurent la réalisation des objectifs d'apprentissage mais il ne comporte aucun examen final.
Certificat	Un certificat électronique pourra être décerné aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ trois heures.
Groupe cible	Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale du système du PCT.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int .
Langue	Le cours est proposé dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), ainsi qu'en allemand, en coréen, en japonais et en portugais.
Frais d'inscription	Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.

4. Panorama de la propriété intellectuelle (DL-IP PANORAMA)

Description	<p>Le cours IP PANORAMA a été conçu pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à utiliser et à gérer la propriété intellectuelle dans leurs stratégies commerciales. Il a été mis au point conjointement par l'Office coréen de la propriété intellectuelle, l'Association coréenne de promotion des inventions et l'OMPI dans le cadre d'un projet intitulé "Développement conjoint des contenus proposés pour l'apprentissage par Internet" et a depuis été traduit en plusieurs langues.</p> <p>IP PANORAMA contient des informations sur la propriété intellectuelle utiles aux PME en particulier. Il s'appuie sur une conception de formation qui allie étude de cas concrets et technologie éducative. Le contenu de chaque module est élaboré à partir d'un cas concret lié à la propriété intellectuelle.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les 13 modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Importance de la propriété intellectuelle pour les PME • Module 2 : Marques et dessins et modèles industriels • Module 3 : Inventions et brevets • Module 4 : Secrets d'affaires • Module 5 : Droit d'auteur et droits connexes • Module 6 : Information en matière de brevets • Module 7 : Concession de licences de technologie dans le cadre d'un partenariat stratégique • Module 8 : La propriété intellectuelle dans l'économie numérique • Module 9 : Propriété intellectuelle et commerce international • Module 10 : Audit de propriété intellectuelle • Module 11 : Valorisation des actifs de propriété intellectuelle • Module 12 : Concession de licences de marques • Module 13 : Propriété intellectuelle et franchisage
Examen final	Ce cours ne comporte aucun examen final.
Certificat	Aucun certificat n'est décerné pour ce cours.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 20 heures.
Groupe cible	Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale des principes de base de la propriété intellectuelle, notamment aux employés du secteur privé et aux étudiants qui souhaitent accroître leurs connaissances concernant la propriété intellectuelle en tant que moyen de réussite commerciale.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Le cours IP PANORAMA est actuellement proposé en anglais, arabe, espagnol et français. À l'avenir, il sera proposé en chinois, portugais et russe, ainsi que dans d'autres langues.
Frais d'inscription	Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.

5. Notions essentielles de droit d'auteur et de droits connexes (DL-150)

Description	Le cours général sur les notions essentielles de droit d'auteur et de droits connexes (DL-150) est conçu comme un cours préparatoire précédant une formation pratique relative au droit d'auteur et aux droits connexes. Il explique brièvement les principes fondamentaux de la protection du droit d'auteur et des droits connexes ainsi que les traités internationaux pertinents.
Contenu et structure	Ce cours comprend les sujets ci-après, un questionnaire final et un résumé PowerPoint enrichi d'une présentation audiovisuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Notion de droit d'auteur • Principes et notions relatifs aux œuvres • Protection du contenu – droits et limitations • Accord sur les ADPIC et traité sur le droit d'auteur de l'OMPI • Droits connexes : Convention de Rome, Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), et Traité de Beijing • Accord sur les ADPIC et application des droits de propriété intellectuelle • Droit d'auteur sur l'Internet • Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité et domaine public selon le droit d'auteur et le traité de Marrakech • Questions finales : • Résumé PowerPoint
Enseignement et examen final	Ce cours est proposé sous la forme d'une autoformation et comprend des tests formels qui permettent aux participants d'évaluer leurs connaissances et leur compréhension à différents stades du cours.
Certificat	Un certificat électronique est décerné aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 10 à 12 heures.
Groupe cible	Ce cours s'adresse à des participants qui prévoient de suivre de nouvelles formations afin de perfectionner leurs connaissances en matière de droit d'auteur et de droits connexes. Il est également utile pour les professionnels très occupés qui souhaitent passer brièvement en revue les notions essentielles de droit d'auteur et de droits connexes. Il est vivement recommandé aux éventuels participants d'avoir suivi le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Le cours sera proposé en anglais uniquement à titre expérimental. En 2019, il sera traduit en arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.

6. Notions essentielles de droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (DL-160)

Description	Le cours général sur les notions essentielles de droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (DL-160) vise à transmettre des connaissances de base des principes relatifs aux marques, aux dessins et modèles industriels et aux indications géographiques, y compris quant à la manière dont ces droits peuvent être utilisés dans les stratégies commerciales de gestion des marques. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques.
Contenu et structure	Ce cours comprend les sujets ci-après, un questionnaire final et un résumé PowerPoint enrichi d'une présentation audiovisuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques dans le marché • Marques et création de marques • Indications géographiques • Dessins et modèles industriels • Protection contre la concurrence déloyale • Gestion de marques • Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité et le domaine public dans le domaine des marques • Questionnaire final • Résumé PowerPoint
Enseignement et examen final	Ce cours se présente sous la forme d'une autoformation et comprend des tests formels qui permettent aux participants d'évaluer leurs connaissances et leur compréhension à différents stades du cours.
Certificat	Un certificat électronique pourra être décerné aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 10 à 12 heures.
Groupe cible	Ce cours s'adresse à des participants qui prévoient de suivre de nouvelles formations afin de perfectionner leurs connaissances en matière de marques, de dessins et modèles industriels et d'indications géographiques. Il est également utile pour les professionnels très occupés qui souhaitent passer brièvement en revue les notions essentielles de ces droits de propriété intellectuelle. Il est vivement recommandé aux éventuels participants d'avoir suivi le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours sera proposé en anglais uniquement à titre expérimental. En 2019, il sera traduit en arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.

7. Notions essentielles de droit des brevets (DL-170)

Description	Le cours général sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170) vise à décrire brièvement les principes et l'incidence économique des brevets et la procédure internationale de délivrance des brevets. Il fournit aux participants une analyse de l'importance des brevets dans la facilitation du transfert de technologies et leur développement. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection par brevet.
Contenu et structure	Ce cours comprend les sujets ci-après, un questionnaire final et un résumé PowerPoint enrichi d'une présentation audiovisuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Le système international des brevets et son incidence macroéconomique • La procédure applicable aux demandes de brevet • Les types de protection de la propriété intellectuelle, fondés sur les différentes catégories d'inventions • Les questions juridiques concernant la procédure de délivrance des brevets • Application des droits • Propriété intellectuelle et développement – les éléments de flexibilité et le domaine public en ce qui concerne les brevets • Questionnaire final • Résumé PowerPoint
Enseignement et examen final	Ce cours se présente sous la forme d'une autoformation et comprend des tests formels qui permettent aux participants d'évaluer leurs connaissances et leur compréhension à différents stades du cours.
Certificat	Un certificat électronique pourra être décerné aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 10 à 12 heures.
Groupe cible	Ce cours s'adresse à des participants qui prévoient de suivre de nouvelles formations afin de perfectionner leurs connaissances en matière de brevets. Il est également utile pour les professionnels très occupés qui veulent passer brièvement en revue les notions essentielles de droits des brevets. Il est vivement recommandé aux éventuels participants d'avoir suivi le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours sera proposé en anglais uniquement à titre expérimental. En 2019, il sera traduit en arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.

Cours de perfectionnement à distance encadrés par un formateur

8. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)

Description	Ce cours de perfectionnement explique les principes fondamentaux de la protection mondiale du droit d'auteur et des droits connexes, et offre une présentation complète des traités internationaux pertinents. Il traite également de la gestion collective des droits et étudie également les questions de droits d'auteur et de droits connexes dans l'environnement numérique.
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend 12 modules de fond et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : La notion de droit d'auteur: historique et cadre international • Module 2 : La Convention de Berne: principes fondamentaux et notions d'œuvres • Module 3 : La Convention de Berne: contenu de la protection – droits et limitations • Module 4 : La Convention de Berne: types d'œuvres et situations spécifiques • Module 5 : L'Accord sur les ADPIC et le traité sur le droit d'auteur de l'OMPI • Module 6 : Les droits connexes: la Convention de Rome, le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), le Traité de Beijing • Module 7 : Régimes de protection <i>sui generis</i>, droits <i>sui generis</i> et concurrence déloyale • Module 8 : L'Accord sur les ADPIC et l'application des droits de propriété intellectuelle • Module 9 : La gestion collective des droits • Module 10 : Le droit d'auteur sur Internet • Module 11 : Le Traité de Marrakech • Module 12 : Propriété intellectuelle et développement – exposé: éléments de flexibilité et domaine public selon le droit d'auteur • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants.</p> <p>L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.

Groupe cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur et au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, ou d'entreprises de radiodiffusion ou d'édition, ainsi qu'aux enseignants d'université et étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101), qui est gratuit.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-201 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 49.

9. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)

Description	Ce cours de perfectionnement vise à fournir des informations techniques sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il traite des concepts clés ainsi que des données d'expérience, des options de politique générale et des mécanismes juridiques aux niveaux international, régional ou national, que ceux-ci soient déjà disponibles ou à l'étude, pour la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il vise à renforcer les capacités et à favoriser l'examen de ces questions, à encourager le partage de données d'expérience et à contribuer à mieux faire comprendre l'ensemble des questions et des options envisageables dans ce domaine, qui continue de connaître des évolutions sur les plans juridique et politique aux niveaux national, régional et international.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : aperçu et concepts clés • Module 2 : options relatives à la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle • Module 3 : protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de droits de propriété intellectuelle existants et qui peuvent avoir été adaptés • Module 4 : Protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre d'un système <i>sui generis</i> de protection • Examen final
Intervenants	Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur 12 semaines.
Groupe cible	Ce cours est destiné aux fonctionnaires d'offices nationaux de propriété intellectuelle, aux fonctionnaires d'autres départements, aux décideurs, aux diplomates, aux membres de communautés autochtones et locales, au personnel d'organisations non gouvernementales et d'organisations intergouvernementales, aux avocats, aux universitaires, aux chercheurs, aux étudiants et à toute personne ayant déjà acquis une expérience de la propriété intellectuelle. Ce cours étant axé sur la relation entre la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, les participants qui connaissent déjà bien le système de la propriété intellectuelle seront susceptibles d'en profiter le mieux. Il est recommandé aux éventuels participants qui ne connaissent pas bien le système de la propriété intellectuelle de s'inscrire au cours intitulé "Introduction à la propriété intellectuelle" (DL-001) ou au Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), tous deux dispensés gratuitement, avant de suivre ce cours.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe), ainsi qu'en portugais.
Frais d'inscription	Le cours DL-203 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

10. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement vise à offrir aux participants une présentation complète des principales notions et conditions ainsi que des grands principes de la protection assurée pour les obtentions végétales en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV).
Contenu et structure	Ce cours comprend 11 modules et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Nature de l'amélioration des plantes et nécessité de droits d'obtenteurs • Module 2 : Objet de la protection et droit à la protection • Module 3 : Conditions de protection • Module 4 : Demande d'octroi du droit d'obtenteur • Module 5 : Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) • Module 6 : Étendue du droit d'obtenteur ; actes et matériel protégés • Module 7 : Étendue du droit d'obtenteur ; variétés auxquelles s'étend le droit d'obtenteur • Module 8 : Exceptions et restrictions applicables au droit d'obtenteur • Module 9 : Nullité et déchéance du droit d'obtenteur • Module 10 : Union internationale pour la protection des obtentions végétales • Module 11 : Application de la convention et dispositions finales • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants doivent passer l'examen et le soumettre en ligne dans un délai imparti. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 36 heures réparties sur 4 semaines.
Groupe cible	Ce cours est particulièrement conçu pour les responsables et le personnel chargés de la propriété intellectuelle dans les secteurs public ou privé : <ul style="list-style-type: none"> • Secteur public – les représentants des pouvoirs publics chargés de l'élaboration de la législation en matière de droits des obtenteurs et de la gestion des offices de protection des obtentions végétales, le personnel chargé de l'organisation des essais de distinction, d'homogénéité et de stabilité (DHS), ainsi que les examinateurs chargés de faire passer ces essais DHS. • Secteur privé – obtenteurs, personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle et conseils en propriété intellectuelle, étudiants.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : http://www.upov.int/resource/fr/training.html .
Langue	Ce cours est proposé en allemand, anglais, espagnol et français.
Frais d'inscription	Le cours DL-205 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées, veuillez consulter le catalogue des cours en ligne à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/acc .

11. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)

Description	Ce cours de perfectionnement vise à donner aux participants une explication détaillée des principes de base et de l'incidence économique des brevets et du processus de délivrance des brevets dans son ensemble. Il traite de l'utilisation traditionnelle des brevets par des centres de connaissance comme les universités et autres établissements d'enseignement supérieur. Il traite également du rôle important des communautés de brevets qui facilitent le transfert de technologies et leur développement.
Contenu et structure	Ce cours comprend huit modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : L'incidence macroéconomique du système de brevets • Module 2 : La procédure de demande de brevet • Module 3 : Les diverses strates du système international de brevets et les mécanismes régionaux de protection des brevets • Module 4 : Les types de protection de la propriété intellectuelle, fondés sur les différentes catégories d'inventions • Module 5 : Les questions juridiques relatives à la procédure de délivrance des brevets • Module 6 : L'application des droits • Module 7 : Nouvelles questions, cas importants et débats • Module 8 : Propriété intellectuelle et développement – exposé sur les éléments de flexibilité et le domaine public en ce qui concerne les brevets • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse à des participants ayant déjà acquis de bonnes connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle. Il est ouvert aux juristes, au personnel des offices de propriété intellectuelle, à toute personne ayant une activité de recherche-développement et aux étudiants universitaires. Compte tenu du caractère avancé de ce cours, les participants souhaitant suivre cet enseignement mais n'ayant pas encore acquis de bonnes connaissances des principes de bases de la propriété intellectuelle sont invités à suivre au préalable le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe. Les versions linguistiques de ce cours seront révisées durant l'exercice 2018-2019. Veuillez consulter notre site Web pour de plus amples informations.
Frais d'inscription	Le cours DL-301 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

12. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour objet de sensibiliser les participants aux questions complexes qui se posent dans le cadre de la protection et de la gestion de la propriété intellectuelle aux fins de la création d'une marque. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques.
Contenu et structure	Ce cours comprend sept modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Le rôle des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques sur le marché • Module 2 : Marques • Module 3 : Indications géographiques • Module 4 : Dessins et modèles industriels • Module 5 : La protection contre la concurrence déloyale • Module 6 : La création de marques et la gestion de la propriété intellectuelle • Module 7 : Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité et le domaine public dans le domaine des marques • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Groupe cible	Les participants doivent avoir un intérêt général à tirer le meilleur parti de la propriété intellectuelle en matière de commercialisation et de gestion des actifs intangibles d'une entreprise privée. Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des instituts de recherche-développement, aux juristes et aux étudiants universitaires possédant des connaissances en propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), dispensé gratuitement, avant de suivre ce cours.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe. Les versions linguistiques de ce cours seront révisées durant l'exercice 2018-2019. Veuillez consulter notre site Web pour de plus amples informations.
Frais d'inscription	Le cours DL-302 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

13. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour objet de présenter dans les grandes lignes l'examen des demandes de droits d'obtenteur en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales.
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend 13 modules de fond et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Section I: Fonctionnement d'un service d'octroi des droits d'obtenteur <ul style="list-style-type: none"> – Module 1: Service d'octroi des droits d'obtenteur – Module 2: Administration des demandes – Module 3: Droit au droit d'obtenteur – Module 4: Informations à publier • Section II: Examen de la nouveauté <ul style="list-style-type: none"> – Module 5: Examen de la nouveauté • Section III: Examen de la dénomination des variétés <ul style="list-style-type: none"> – Module 6: Examen de la dénomination des variétés • Section IV: Examen DHS <ul style="list-style-type: none"> – Module 7: Introduction à l'examen DHS – Module 8: Collections de variétés – Module 9: Examen de la distinction – Module 10: Examen de l'homogénéité – Module 11: Examen de la stabilité – Module 12: Conduite de l'examen DHS – Module 13: Coopération en matière d'examen DHS • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants disposent d'un temps déterminé pour réaliser et soumettre leur examen par voie électronique.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	<p>L'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur quatre semaines. Il peut être suivi sous la forme d'un cours unique (DL-305) ou de deux cours distincts (DL-305A et DL-305B):</p> <ul style="list-style-type: none"> • DL-305A: Administration des droits d'obtenteur (environ 30 heures); et • DL-305B: Examen DHS (environ 45 heures).
Groupe cible	<p>Les fonctionnaires ou les personnes officiellement désignées responsables des offices chargés de la gestion des droits d'obtenteur ou de l'élaboration de la législation sur les droits d'obtenteur; cadres des offices chargés de la gestion des droits d'obtenteur; instituts organisant des essais de distinction, d'homogénéité et de stabilité (DHS); examinateurs DHS; obtenteurs; personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle; conseils en propriété intellectuelle; et enseignants, chercheurs et étudiants.</p> <p>Prérequis. Avant de suivre ce cours, les participants éventuels doivent avoir suivi avec succès le cours intitulé "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales" (DL-205-UPOV) en ayant obtenu 70% ou plus à l'examen final de ce cours.</p>
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: http://www.upov.int/resource/fr/training.html .
Langue	Ce cours est proposé en allemand, anglais, espagnol et français.
Frais d'inscription	Le cours DL-305 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

14. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)

Description	Ce cours de niveau intermédiaire vise à offrir aux participants une compréhension globale des principales caractéristiques et des principaux avantages des procédures conçues par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il permet aux participants d'acquérir une connaissance approfondie de techniques permettant de définir la procédure de règlement des litiges la plus appropriée pour les cas particuliers, et les clauses appropriées de règlement des litiges aux fins de leur insertion dans des accords.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI • Module 2 : Médiation • Module 3 : Arbitrage et arbitrage accéléré • Module 4 : Conduite de l'arbitrage • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur sept semaines.
Groupe cible	Ce cours sera utile pour les personnes qui produisent ou cherchent à protéger diverses formes de propriété intellectuelle, ou souhaitent mieux comprendre la procédure de règlement des litiges en vertu des règlements de l'OMPI. Étant d'un niveau intermédiaire, il s'adresse à des participants ayant déjà acquis une connaissance pratique des principes de base de droit de la propriété intellectuelle, et il est fortement recommandé aux participants éventuels d'avoir acquis une connaissance fonctionnelle de la propriété intellectuelle ou d'avoir préalablement suivi avec succès un des cours suivants : le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), dispensé gratuitement ; le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) ; le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) ; et le Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-317 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

15. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)

Description	Ce cours de perfectionnement vise à présenter de manière exhaustive aux participants les concepts qui sous-tendent la recherche d'informations relatives aux brevets. Il comprend des cas pratiques afin de compléter l'étude des principes théoriques sous-jacente à la recherche d'informations en matière de brevets. Il offre également aux participants des informations détaillées sur les sources, les techniques et les données utilisées lors de la réalisation de recherches dans le domaine des brevets.
Contenu et structure	Le cours comprend huit modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction – Valeur de l'information en matière de brevets • Module 2 : Différents types de recherches en matière de brevets ; utilisation stratégique de l'information en matière de brevets • Module 3 : Techniques de recherche de documents dans le domaine des brevets • Module 4 : Formation en matière de recherches d'informations relatives aux brevets • Module 5 : Recherches efficaces et rationnelles • Module 6 : Recherches spécialisées • Module 7 : Le rapport de recherche • Module 8 : Vers une économie plus respectueuse de l'environnement • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des instituts de recherche-développement, aux juristes, et aux étudiants universitaires possédant des connaissances en propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants éventuels ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) et le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) avant de suivre ce cours.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, chinois, espagnol, français et portugais.
Frais d'inscription	Le cours DL-318 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

16. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de permettre aux participants de compléter leurs connaissances préalables en matière de rédaction des demandes de brevet. En outre, il peut être considéré comme un cours de préparation en vue d'une autre formation pratique et intensive sur le terrain. Toutefois, il ne doit, en aucune manière, être considéré comme un cours de qualification pour la rédaction des demandes de brevet ou comme un substitut des manuels de formation à l'intention des conseils ou des agents de brevets dans les pays dans lesquels il existe un système de formation professionnelle solide dans le domaine des brevets.
Contenu et structure	<p>Le matériel didactique du cours se fonde sur les dénominateurs communs de plusieurs lois nationales applicables à des demandeurs visant à obtenir la protection de leurs brevets.</p> <p>Le cours comprend cinq modules de fond, des débats thématiques et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction – pourquoi breveter son invention ? • Module 2 : Présentation générale des brevets • Module 3 : Rédaction d'une demande de brevet; les revendications • Module 4 : Rédaction d'une demande de brevet; la description • Module 5 : Questionnaire d'auto-évaluation; exercices pratiques sur la rédaction de revendications • Débats thématiques avec des experts en matière de rédaction de brevets sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> – brevets dans le domaine de la chimie; – brevets de produits pharmaceutiques; – brevets dans le domaine de la biotechnologie; – brevets dans le domaine de l'informatique et des communications; – brevets dans le domaine de la mécanique générale. • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple ainsi des questions auxquelles les participants doivent répondre par écrit. Les participants disposent d'un temps déterminé pour réaliser et soumettre leur examen par voie électronique. Ils recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final DL-320 se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse plus particulièrement aux inventeurs, aux scientifiques, aux ingénieurs et à toute personne spécialisée dans un domaine d'activité technique. Les participants doivent avoir de solides connaissances pratiques des principes de base de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants souhaitant s'inscrire et ne possédant pas les connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle de suivre au préalable le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), dispensé gratuitement.
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-320 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

17. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de sensibiliser les participants aux principes de base de la gestion de la propriété intellectuelle et à son importance en tant que moteur de la créativité humaine et du développement économique et social. Il explique comment élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion de la propriété intellectuelle, y compris la gestion de la propriété intellectuelle dans un environnement en ligne.
Contenu et structure	Ce cours comprend neuf modules de fond qui portent sur le caractère interdisciplinaire de la gestion de la propriété intellectuelle et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Gestion de la propriété intellectuelle – introduction et présentation générale • Module 2 : Perspectives économiques relatives à la gestion de la propriété intellectuelle • Module 3 : Innovation et protection de la propriété intellectuelle • Module 4 : Valorisation et financement de la propriété intellectuelle • Module 5 : Propriété intellectuelle et commercialisation • Module 6 : Gestion de la propriété intellectuelle en ligne • Module 7 : Stratégie en matière de gestion de la propriété intellectuelle • Module 8 : Propriété intellectuelle et développement – Logiciels libres, éléments de flexibilité et domaine public • Module 9 : Études de cas sur la gestion de la propriété intellectuelle • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse à des professionnels qui possèdent des connaissances de base de la gestion commerciale ou de la propriété intellectuelle et sont chargés de gérer et de protéger diverses formes de propriété intellectuelle dans leurs entreprises. En outre, l'enseignement est plus particulièrement axé sur les questions juridiques et commerciales. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir déjà acquis des connaissances en matière de propriété intellectuelle ou d'avoir suivi au préalable le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), dispensé gratuitement. Une certaine connaissance du droit d'auteur, des brevets et des marques constituerait un atout. L'Académie de l'OMPI propose les cours suivants sur ces trois sujets : Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201); Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301); Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).
Enregistrement	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-450 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

18. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement vise à renforcer les connaissances des participants concernant les principes généraux du droit d'auteur et, en particulier, les traités internationaux sur le droit d'auteur qui ont une incidence sur la gestion et l'application des droits à l'échelle nationale. Il offre une vue d'ensemble des questions auxquelles les juristes sont habituellement confrontés s'agissant de la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes, et il décrit les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société.</p> <p>Les juristes doivent comprendre ce que font les organisations de gestion collective, comment elles obtiennent les mandats des titulaires de droits et comment elles cèdent sous licence l'utilisation des œuvres protégées. Bien que les conseils de juristes puissent être sollicités pour presque tous les aspects de la gestion collective, ils portent généralement sur la mise en place d'une organisation de gestion collective, les accords conclus avec les titulaires de droits et les utilisateurs des œuvres protégées, ainsi que le règlement de différends en matière de tarifs et les aspects du droit de la concurrence.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : La Convention de Berne – principes et œuvres • Module 2 : La Convention de Berne – droits et limitations liés à la gestion collective • Module 3 : Les droits connexes et Convention de Rome • Module 4 : Le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes • Module 5 : Le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles • Module 6 : Introduction à la gestion collective à l'intention des juristes • Module 7 : Bonne gouvernance, transparence et responsabilité des organisations de gestion collective • Module 8 : Fonctions et responsabilités d'un avocat • Module 9 : Droit de la concurrence et lois antitrust • Module 10 : Transfert de droits à ou par une organisation de gestion collective • Module 11 : Règlement de différends • Module 12 : Différents types d'organisations de gestion collective et différents systèmes de licence • Examen final
Intervenants	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.</p>

Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 80 heures réparties sur 10 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective, aux entreprises de radiodiffusion et d'édition ainsi qu'aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Enregistrement	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante: welc.wipo.int/index_fr.php .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-501 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

19. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement est destiné à toute personne désireuse d'acquérir une connaissance approfondie de la gestion collective, mais en particulier aux principaux titulaires de droits, et vise à faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société. Il examine la question de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques.</p> <p>Après une brève introduction au droit d'auteur et aux droits connexes, qui permet d'actualiser des connaissances que les participants devraient préalablement avoir acquises avant de suivre ce cours, ce cours recense les trois principaux éléments d'un système du droit d'auteur effectif : la législation, la politique et la gestion des droits. Le principe premier prévoit que lorsqu'il est impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution envisageable.</p> <p>Le cours s'intéresse aux synergies qui existent entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de trouver un juste équilibre entre les avantages dont bénéficient d'une part les créateurs et d'autre part la société. Il porte sur les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective et sur leur gestion. Enfin, les étudiants examineront les enjeux et opportunités liés aux technologies numériques et à l'Internet dans le cadre d'une séance de questions-réponses et de discussions dynamiques entre pairs et experts.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend sept modules, à l'issue desquels les participants doivent passer un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits • Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – droits sur les œuvres musicales • Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – droits connexes sur les œuvres musicales • Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les industries audiovisuelles • Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le secteur des œuvres textuelles et visuelles • Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les arts visuels et la photographie • Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le domaine des œuvres dramatiques • Examen final
Intervenants	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. L'académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>

Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 10 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux entreprises de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-502 est un cours de perfectionnement. Par conséquent, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)

Description	<p>Ce cours est destiné aux personnes désireuses d'acquérir une connaissance approfondie de la gestion collective des droits et notamment au personnel des organisations de gestion collective. Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société.</p> <p>Il examine la question de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques. Après une brève introduction au droit d'auteur et aux droits connexes, qui permet d'actualiser des connaissances que les participants devraient préalablement avoir acquises avant de suivre ce cours, ce cours recense les trois principaux éléments du bon fonctionnement d'un système du droit d'auteur : législation, politique et gestion des droits. Le principe premier prévoit que lorsqu'il est impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution envisageable.</p> <p>Le cours s'intéresse aux synergies qui existent entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de trouver un juste équilibre entre le créateur et la société. Il porte également sur les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective et sur la façon dont ils fonctionnent. Enfin, les étudiants examineront les enjeux et les opportunités liés aux technologies numériques et à l'Internet dans le cadre d'une séance de questions-réponses et de discussions dynamiques entre experts.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend sept modules sanctionnés par un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits • Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – droits sur les œuvres musicales • Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – droits connexes sur les œuvres musicales • Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans les industries audiovisuelles • Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans le secteur des œuvres textuelles et visuelles • Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans les arts visuels et la photographie • Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans le domaine des œuvres dramatiques • Examen final
Intervenants	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. L'académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>

Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 125 heures réparties sur 10 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux entreprises de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: https://welc.wipo.int .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-503 est un cours de perfectionnement. Par conséquent, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.

21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement est une introduction à l'élaboration de politiques en matière de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes. Il examine les trois principaux éléments d'un système de droit d'auteur fonctionnant correctement: la législation, l'application des droits et la gestion des droits. Quant à la gestion des droits, elle relève principalement du secteur privé, mais dans les cas où la législation contient des dispositions particulières en la matière, les décideurs ont également un rôle direct à jouer. Le principal objectif du cours est d'examiner les différents cadres législatifs de la gestion collective des droits et d'étudier le rôle que peut jouer le gouvernement dans la gestion collective des droits.</p> <p>Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société dans les domaines suivants: musique et enregistrements sonores, films et œuvres audiovisuelles, imprimerie et édition, arts visuels et photographie et œuvres dramatiques. Les décideurs ont une responsabilité directe en ce qui concerne la législation et l'application des droits. Leur rôle principal est de fixer un cadre législatif pour le droit d'auteur et sa gestion collective. Dans certains pays, ils peuvent en outre avoir un rôle de surveillance de ces activités de gestion.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend deux modules et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits • Module 2 : Gestion collective à l'intention des décideurs • Examen final
Intervenants	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent répondre par écrit à une série de questions dans un délai imparti spécifié et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs pour attribution d'une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit avoir été achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat attestant de leur participation à ce cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive du cours demande environ 40 heures réparties sur six semaines. Elle peut être réalisée en deux semaines.</p>
Groupe cible	<p>Ce cours est ouvert aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective et aux entreprises de radiodiffusion ou d'édition. Il s'adresse aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance élémentaire de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante: https://welc.wipo.int.</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé en anglais, espagnol, français, portugais et russe.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-506 est un cours de perfectionnement. Par conséquent, l'inscription est payante – pour plus de précisions, voir la page 40.</p>

22. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open-source (DL-511)

Description	Ce cours de perfectionnement vise à faire mieux connaître les possibilités et les incidences des logiciels protégés et libres et à créer des sources d'information utiles, contenant des exemples concrets et une bibliographie portant sur la concession de licences sur des logiciels, qu'ils soient protégés ou libres, en mettant l'accent sur les besoins des pays en développement.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules sanctionnés par un examen final : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Régimes de propriété intellectuelle pour les logiciels • Module 2 : Concession de licences de logiciels – classiques et libres • Module 3 : Avantages et risques des stratégies open-source • Module 4 : Politiques publiques favorisant l'accès aux logiciels open-source • Examen final
Intervenants	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la concession de licences sur des logiciels.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants disposent d'un temps déterminé pour réaliser et soumettre leur examen par voie électronique.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner électronique un certificat attestant de leur participation au cours et de leur réussite à cet examen.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive du cours DL-511 demande environ 30 heures réparties sur 10 semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, et au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, ou d'entreprises de radiodiffusion et d'édition, ainsi qu'aux enseignants d'université et étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-511 étant un cours de perfectionnement, l'inscription aux sessions dispensées sous la supervision de formateurs est payante. Toutefois, le contenu du cours peut être gratuitement mis à disposition des participants qui ne souhaitent pas être supervisés par des formateurs dans l'étude de leur matière.

23. Cours sur la promotion de l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical à l'intention des cadres (DL-701)

Description	Ce cours à l'intention des cadres vise à donner une vue d'ensemble de l'interaction entre les différents domaines d'action de la santé publique, du commerce et de la propriété intellectuelle. Le cours décrit leur incidence sur les technologies médicales et leur influence sur l'innovation dans ce domaine. Il rassemble les domaines de compétence respectifs de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il se fonde sur l'étude conjointe de l'OMS, l'OMPI et l'OMC intitulée "Promouvoir l'accès aux technologies et à l'innovation dans le domaine médical".
Contenu et structure	Le cours comprend les sujets et un examen final : <ul style="list-style-type: none"> • Contexte général en vue d'une action en matière d'innovation et d'accès • Questions relatives à l'accès du point de vue de la santé publique • Facteurs déterminants de l'accès relatifs aux systèmes de santé • Questions relatives à l'innovation et à la santé publique et plus particulièrement aux maladies négligées • Le rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et l'accès • Questions liées au commerce et accès aux produits de santé • Examen final
Intervenants	Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans le domaine concerné. L'Académie de l'OMPI propose également une version gratuite de ce cours pouvant être suivie à un rythme individuel sans encadrement par un formateur.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants disposent d'un temps déterminé pour réaliser et soumettre leur examen par voie électronique.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique.
Durée	Le cours représente environ 10 heures d'étude sur une période de quatre à cinq semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse essentiellement aux spécialistes techniques comme les examinateurs de brevets, les responsables de l'élaboration des politiques de santé et leurs conseillers, les spécialistes de l'approvisionnement en médicaments, les spécialistes de la propriété intellectuelle et les étudiants des cycles supérieurs. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance élémentaire de la propriété intellectuelle et de ses liens avec les domaines de la santé et du commerce, sur le plan des politiques générales, avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue	Ce cours est proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-701 étant un cours de perfectionnement, l'inscription aux sessions dispensées sous la supervision de formateurs est payante. Toutefois, le contenu du cours peut être gratuitement mis à disposition des participants qui ne souhaitent pas être supervisés par des formateurs dans l'étude de leur matière.

24. La propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire (IP4Teachers)

Description	<p>Ce cours a été élaboré pour répondre à la demande d'assistance des États membres de l'OMPI concernant la mise en place d'un programme d'enseignement de la propriété intellectuelle pour les jeunes. L'accès à des programmes d'enseignement de la propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire, de même que la planification dans ce domaine, sont insuffisants. La propriété intellectuelle tend à être enseignée uniquement au niveau universitaire, dans les facultés de droit, alors que les jeunes se heurtent de plus en plus tôt à des problèmes de propriété intellectuelle. Ce cours couvre tous les domaines de la propriété intellectuelle en s'appuyant sur le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) et il met l'accent sur le droit d'auteur, les brevets et les marques, afin que les enseignants puissent l'intégrer de façon dynamique dans le programme enseigné en classe. L'objectif de ce cours est d'encourager la créativité et l'inventivité chez les jeunes afin que ces derniers développent un esprit d'entreprise et de solidarité. Le second objectif de ce cours, à l'égard duquel l'enseignant joue un rôle central, est de sensibiliser les jeunes aux efforts qui doivent être déployés pour mettre à la disposition du public les œuvres de création et les inventions.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend plusieurs modules axés sur l'enseignement fournissant un aperçu des politiques existantes, du matériel pédagogique sur la propriété intellectuelle, des outils pour les enseignants, des jeux interactifs et des questionnaires pour les jeunes, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation final pour l'enseignant. Les jeux interactifs aux paramètres audiovisuels améliorés portent sur les thèmes suivants :</p> <p>Thème 1 : Présentation des défis actuels dans le domaine de l'enseignement de la propriété intellectuelle</p> <p>Thème 2 : Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) avec un formateur</p> <p>Thème 3 : Trois jeux interactifs dans les domaines ci-après de la propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu 1 : Droit d'auteur (30 min.) • Outils pour l'enseignant (180 min.) <ul style="list-style-type: none"> – Étude de cas relative au droit d'auteur – Plan de cours sur le droit d'auteur – Activités pour les élèves sur le droit d'auteur – Notes pour l'enseignant sur le droit d'auteur • Jeu 2 : brevets (30 min.) • Outils pour l'enseignant (180 min.) <ul style="list-style-type: none"> – Étude de cas relative aux brevets – Plan de cours sur les brevets – Activités pour les élèves sur les brevets – Notes pour l'enseignant sur les brevets • Jeu 3 : marques (30 min.) • Outils pour l'enseignant (180 min.) <ul style="list-style-type: none"> – Étude de cas relative aux marques – Plan de cours sur les marques – Activités pour les élèves sur les marques – Notes pour l'enseignant sur les marques <p>Thème 4 : Questionnaire d'évaluation concernant le programme mis au point par l'enseignant à partir des outils de l'Académie de l'OMPI prévus pour le thème 3.</p>

Enseignement et examen final	Les apprenants (à savoir les actuels enseignants) sont encadrés durant tout le cours et peuvent poser des questions de fond à des formateurs en ligne.
Certificat	Un certificat électronique pourra être décerné aux participants ayant terminé avec succès le thème 2 (DL-101) et le thème 4 (cours IP4Teachers).
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur huit semaines.
Groupe cible	Ce cours s'adresse principalement aux éducateurs et aux enseignants qui souhaitent donner des orientations à un public cible de jeunes. Il s'adresse également aux personnes chargées de présenter des politiques ou d'élaborer des instructions pédagogiques pour les jeunes dans le domaine de la propriété intellectuelle.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue	Le cours sera proposé en anglais et en espagnol.
Frais d'inscription	En raison de son caractère spécialisé, ce cours s'adresse uniquement aux enseignants, aux éducateurs et aux décideurs dans les domaines correspondants, il est dispensé gratuitement, sur recommandation des offices de propriété intellectuelle et d'autres bureaux du gouvernement.

Cours d'enseignement mixte

25. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle

Description	L'objectif de ce cours est de donner aux participants du cours DL-IP Panorama et du Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle DL-450, qui ont peu de moyens d'accéder aux programmes d'enseignement de la propriété intellectuelle, la possibilité d'approfondir leur connaissance du domaine spécifique de la gestion de la propriété intellectuelle. Ce cours est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), l'Institut avancé pour la science et la technologie de Corée (KAIST) et l'Association coréenne pour la promotion des inventions (KIPA).
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les trois étapes suivantes :</p> <p>Étape 1 : Deux cours en ligne : le cours DL-IP Panorama et le Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) ;</p> <p>Étape 2 : Examen de rédaction sur la propriété intellectuelle</p> <p>Étape 3 : Programme de formation interpersonnelle</p> <p>La formation interpersonnelle dure quatre jours, pendant lesquels les participants étudient et examinent les sujets et des questions pointus liés à la gestion des actifs de propriété intellectuelle.</p>
Intervenants	Pour les étapes 1 à 3 du cours, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la gestion de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	Au moyen de la plateforme d'apprentissage perfectionnée de l'Académie, et de celle des formateurs expérimentés de la KIPA et du KIPO, les experts en propriété intellectuelle examinent les affaires historiques ainsi que les pratiques recommandées en matière de gestion de la propriété intellectuelle.
Examen final	Les participants qui obtiennent les meilleurs résultats aux cours IP Panorama et au cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle DL-450 (étape 1) et à l'examen de rédaction sur la propriété intellectuelle (étape 2) seront invités à postuler pour le programme interpersonnel du cours.
Admissibilité à la formation interpersonnelle	L'admission au programme interpersonnel est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications du candidat en plus de leurs résultats aux étapes 1 et 2 du cours.
Lieu et date	<p>La formation devrait se tenir deux fois en 2019. Une fois en français au cours du premier semestre de 2019 à Yaoundé (Cameroun) et une fois en anglais au cours du second semestre de 2019 à Séoul (République de Corée). L'année 2019 marquera le dixième anniversaire des cours de perfectionnement internationaux sanctionnés par un certificat dispensés en anglais en République de Corée.</p> <p>Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire sur le site de l'OMPI https://welc.wipo.int et sur le site d'apprentissage en ligne de la KIPA www.ipdiscovery.net.</p>
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès le cours en ligne et l'examen de rédaction sur la propriété intellectuelle et participé à la formation interpersonnelle se voient décerner un certificat cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.
Durée	La participation en ligne aux étapes 1 et 2, y compris le processus de sélection, devrait durer 15 semaines. La durée de la formation interpersonnelle sera de quatre jours.
Groupe cible	Ce cours s'adresse aux participants des pays en développement qui sont actifs dans le développement d'entreprises s'appuyant sur la propriété intellectuelle. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire sur le site de l'OMPI https://welc.wipo.int et sur le site d'apprentissage en ligne de la KIPA www.ipdiscovery.net .
Langue	Ce cours sera proposé en anglais et en français en 2019.
Bourses et frais de scolarité	L'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne pour la promotion des inventions (KIPA) fournissent une aide financière à un nombre limité de jeunes cadres et de candidats ayant pris de façon avérée des initiatives commerciales s'appuyant sur la propriété intellectuelle. Cette aide financière est censée couvrir les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de la formation.

26. IP-Impact – Cours sanctionné par un certificat de connaissances générales sur la propriété intellectuelle

Description	<p>L'objectif de ce nouveau cours est de fournir une solide connaissance générale de la propriété intellectuelle aux participants des pays en développement qui sont actifs dans la chaîne de valeurs des activités professionnelles relatives à l'utilisation, la vente, la production ou la diffusion de produits et services à forte composante de propriété intellectuelle dans le cadre d'activités économiques innovantes en évolution rapide.</p> <p>Ce cours vise à combler les lacunes fondamentales existant dans les pays en développement sur le plan des savoirs en raison de l'évolution rapide dans les domaines économique, social, culturel et technologique à l'échelle régionale ou nationale. Il est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), l'Institut avancé pour la science et la technologie de Corée (KAIST) et l'Association coréenne pour la promotion des inventions (KIPA). En 2019, il sera dispensé à l'intention des enseignants auprès des jeunes, des décideurs dans le domaine de la formation et aux concepteurs de programmes scolaires.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les trois étapes suivantes :</p> <p>Étape 1 : Cours en ligne: Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou IP Ignite ;</p> <p>Étape 2 : Examen de rédaction sur la propriété intellectuelle ; et</p> <p>Étape 3 : Le programme de formation interpersonnelle</p> <p>La formation interpersonnelle dure quatre jours, pendant lesquels les participants étudient et examinent des sujets choisis. Les sujets de discussion, les langues et la couverture régionale changeront chaque année. Les participants seront sélectionnés parmi ceux qui obtiennent des résultats élevés aux cours DL-101 ou au programme IP Ignite proposés respectivement par l'OMPI et par la KIPA en coopération avec le KIPO.</p>
Intervenants	Pour les étapes 1 à 3, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la gestion de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	Au moyen de la plateforme d'apprentissage perfectionnée de l'Académie, et de celle de la KIPA et du KIPO, les formateurs et les experts en propriété intellectuelle expérimentés examinent les pratiques recommandées importantes et pertinentes en rapport avec les sujets de propriété intellectuelle sélectionnés.
Examen final	Les participants qui obtiennent les meilleurs résultats aux cours DL-101 ou IP Ignite (étape 1) et à l'examen de rédaction sur la propriété intellectuelle (étape 2) seront invités à postuler pour le programme interpersonnel du cours.
Admissibilité à la formation interpersonnelle	L'admission au programme interpersonnel est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications du candidat en plus de leurs résultats aux étapes 1 et 2 du cours.
Lieu et date	La formation devrait se tenir au Pérou en espagnol durant le second semestre de 2019. Des renseignements précis sur les périodes d'inscription et les dates de formation interpersonnelles seront disponibles sur le site https://welc.wipo.int .
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès le cours en ligne et l'examen de rédaction sur la propriété intellectuelle et participé à la formation interpersonnelle se verront décerner un certificat cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.
Durée	La participation en ligne aux étapes 1 et 2, y compris la sélection des participants, devrait durer 15 semaines. La durée de la formation interpersonnelle sera de quatre jours.
Groupe cible	Ce cours s'adresse aux participants de pays en développement qui sont enseignants auprès des jeunes, décideurs dans le domaine de la formation ou concepteurs des programmes scolaires.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue	Le cours sera proposé en espagnol en 2019.
Bourses et frais de scolarité	L'Académie de l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne pour la promotion des inventions (KIPA) fournissent une aide financière à un nombre limité de candidats. Cette aide financière est censée couvrir les frais de scolarité pendant la formation en ligne, les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de la formation.

27. Cours sur la propriété intellectuelle et les sciences de la vie organisé par L'Oréal et l'UNESCO à l'intention des participantes au Programme pour les femmes et la science

Description	<p>L'objectif principal de cette formation interpersonnelle de deux jours est de dispenser aux scientifiques femmes issues du Programme pour les femmes et la science organisé par L'Oréal et l'UNESCO des connaissances en propriété intellectuelle, afin qu'elles puissent protéger et valoriser leurs recherches dans le domaine des sciences de la vie. Il a été personnalisé pour mettre l'accent sur les brevets, un domaine de la propriété intellectuelle qui intéresse tout particulièrement les scientifiques.</p> <p>La formation consiste en des conférences, des exercices interactifs, une table ronde avec le personnel de l'OMPI et une visite de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN).</p> <p>À l'issue du cours, les participants recevront des indications de l'Académie de l'OMPI concernant les prochaines étapes de leur formation à la propriété intellectuelle et son lien avec leurs activités de recherche dans les sciences de la vie. En outre, au cours de cette formation, les scientifiques auront l'occasion de créer des liens entre leurs instituts de recherche et les secteurs de l'OMPI concernés.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propriété intellectuelle et santé publique • Les brevets et leurs effets sur les inventions biotechnologiques • La structure d'un document de brevet • L'utilisation de l'information en matière de brevets pour prendre des décisions éclairées dans le domaine des sciences de la vie • L'appui aux entreprises concernant les résultats de la recherche dans les sciences de la vie • Les politiques de propriété intellectuelle des universités concernant la commercialisation des résultats de la recherche dans les sciences de la vie • Les aspects économiques relatifs à la propriété intellectuelle : Le cas des sciences de la vie et des questions de genre • Les débats de politique générale autour des questions de protection par brevet • Les opportunités de renforcement des connaissances en matière de propriété intellectuelle et la communauté des chercheurs dans le domaine des sciences de la vie.
Enseignement et examen final	Ce cours ne comporte aucun examen final.
Certificat	Un certificat sera décerné aux participantes ayant suivi la formation avec succès.
Durée	Le cours dure deux jours.
Groupe cible	Le cours est destiné aux scientifiques femmes issues du Programme pour les femmes et la science organisé par L'Oréal et l'UNESCO.
Langue	Le cours sera proposé en anglais uniquement.
Frais d'inscription	Le cours est offert à titre gratuit aux participantes sélectionnées dans le cadre du Programme pour les femmes et la science organisé par L'Oréal et l'UNESCO.

Formation continue à la propriété intellectuelle à l'intention du corps judiciaire

28. Cours général de propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JD101)

Description	L'Académie de l'OMPI offre une formation continue dans le domaine judiciaire qui se fonde sur le Cours général de la propriété intellectuelle (DL-101), dispensé par l'Académie. La version du cours proposé aux membres du corps judiciaire a été élaborée et révisée par un groupe de juges expérimentés, représentant les différentes régions et traditions juridiques. Le cours en ligne fait partie d'un service de formation interpersonnelle complet, personnalisé et polyvalent qui comprend le cours à distance, une formation interpersonnelle et l'accès à des cas et à des documents pédagogiques de référence. Le service de formation peut être dispensé dans son intégralité à la demande des États membres.
Contenu et structure	Le cours est accessible dans le monde entier et il comprend les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction aux droits de propriété intellectuelle • Module 2 : Droit d'auteur et droits connexes • Module 3 : Marques • Module 4 : Brevets • Module 5 : Indications géographiques • Module 6 : Secrets d'affaires/Informations non divulguées • Module 7 : Dessins et modèles industriels • Module 8 : Autres thèmes relatifs à la propriété intellectuelle, et • Examens de module.
Enseignement et examen final	Un examen de module est proposé à la fin de chaque module du cours.
Certificat	Un certificat sera décerné aux participantes ayant suivi la formation avec succès.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 75 heures.
Groupe cible	Le cours s'adresse aux membres du pouvoir judiciaire qui ont été contrôlés par leurs institutions judiciaires nationales respectives.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/jtip/training .
Langue	Ce cours sera proposé en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé gratuitement aux membres du pouvoir judiciaire qui ont été contrôlés par leurs institutions judiciaires nationales respectives.

Nouveaux cours pilotes

29. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur à l'intention des professionnels du cinéma

Description	L'objectif global du cours est d'encourager le développement des industries de la création au niveau local dans le domaine de l'audiovisuel en vue de promouvoir leur développement économique, social et culturel tout en prenant en compte l'environnement numérique d'un point de vue juridique et commercial.
Contenu et structure	Le programme vise à développer et renforcer les compétences et les capacités en matière de gestion du droit d'auteur, notamment en s'inspirant des meilleures pratiques en vigueur dans le domaine, et à fournir une comparaison des pratiques adoptées sur le plan juridique et commercial.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ de 25 à 30 heures.
Groupe cible	Le cours s'adresse aux professionnels actifs dans la chaîne de production et de distribution cinématographiques qui sont chargés du droit d'auteur. Il est utile aux juristes spécialisés dans le droit d'auteur qui doivent renforcer leurs capacités professionnelles pour aider les parties prenantes du secteur local de l'audiovisuel dans les pays en développement.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue	Ce cours sera proposé en anglais, espagnol et français.
Frais d'inscription	Ce cours est offert aux participants à titre gratuit.

30. Application des droits de propriété intellectuelle (DL-303)

Description	<p>L'objectif de ce cours est de fournir un aperçu factuel du cadre juridique et pratique de l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment dans les domaines intéressant les juristes et les autorités chargées de faire respecter les droits de propriété intellectuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce cours • offre une vue d'ensemble du cadre juridique international relatif à l'application des droits de propriété intellectuelle; • présente les dispositions pertinentes des traités multilatéraux, plurilatéraux ou bilatéraux consacrés à l'application des droits de propriété intellectuelle; • recense les particularités des différents thèmes liés à l'application des droits de propriété intellectuelle et à la promotion du respect de la propriété intellectuelle, de même que les enjeux connexes; • traite les thèmes récurrents dans le cadre des activités de renforcement des capacités de l'OMPI, tels que l'application des droits en ligne, la mise à l'écart, dans le respect de l'environnement, des produits contrefaisants, les gains issus de la contrefaçon et la propriété intellectuelle et le droit international privé; et • donne des exemples d'"études de cas" pour illustrer les principaux points étudiés.
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les 11 modules suivants, ainsi que des questions finales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à l'application de la propriété intellectuelle • Module 2 : Le cadre d'application de la réglementation relative à la propriété intellectuelle au niveau international • Module 3 : Procédures et moyens de recours civils • Module 4 : Procédures pénales • Module 5 : Mesures aux frontières • Module 6 : Stratégies en matière d'atteintes aux droits en ligne • Module 7 : Mise à l'écart des produits contrefaisants • Module 8 : Pouvoir judiciaire spécialisé • Module 9 : Propriété intellectuelle et droit international privé • Module 10 : Règlement extrajudiciaire des litiges • Module 11 : Exemples d'études de cas • Questions finales.
Intervenants et examen final	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialisés dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle.</p>
Certificat	<p>Un certificat électronique pourra être décerné aux participants ayant répondu avec succès au questionnaire final.</p>
Durée	<p>Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 80 heures.</p>
Groupe cible	<p>Le cours s'adresse aux participants qui prévoient de suivre une formation complémentaire pour perfectionner leurs connaissances en matière d'application de la propriété intellectuelle; il peut s'agir d'acteurs dans le domaine de l'application de la propriété intellectuelle, de spécialistes de la propriété intellectuelle ou d'étudiants. Il est vivement recommandé aux éventuels participants d'avoir suivi le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.</p>
Inscription	<p>Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int.</p>
Langue	<p>Ce cours sera proposé en anglais uniquement à titre expérimental.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-303 étant un cours de perfectionnement, l'inscription aux sessions dispensées sous la supervision de formateurs est payante.</p>

31. Introduction au système de Madrid (DL-MADRID)

Description	<p>Ce nouveau cours vise à offrir aux utilisateurs actuels et aux futurs utilisateurs de la propriété intellectuelle, ainsi qu'à d'autres parties intéressées, par cette thématique une vue d'ensemble du système de Madrid, qui représente une solution économique pour l'enregistrement et la gestion des marques dans le monde entier.</p> <p>Les modules comprennent des questions visant à vérifier les connaissances acquises, proposées à différents stades du cours, ainsi que des scénarios destinés à enrichir la compréhension par les apprenants du matériel pédagogique présenté dans les modules et à orienter le processus d'apprentissage.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les six modules suivants ainsi qu'un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction au système de Madrid ; • Module 2 : Vue d'ensemble du processus d'adhésion ; • Module 3 : Rôle de l'office d'origine ; • Module 4 : Office d'une partie contractante désignée ; • Module 5 : Communication avec l'OMPI et outils et services en ligne ; • Module 6 : Gestion post-adhésion ; et • Examen final.
Examen final	L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple.
Certificat	Un certificat électronique pourra être décerné aux participants qui réussissent l'examen final.
Durée	Les participants peuvent étudier les documents pédagogiques du cours à leur propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 40 heures.
Groupe cible	Le cours est destiné aux participants souhaitant en savoir plus au sujet du système de Madrid. Il est particulièrement utile aux responsables d'offices qui envisagent d'adhérer au système de Madrid et aux examinateurs et administrateurs dans de nouveaux offices.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue	Le cours sera proposé en anglais pendant la phase pilote.
Frais d'inscription	Ce cours sera proposé à titre expérimental en 2019 et les participants pourront s'y inscrire gratuitement.

Programme des établissements universitaires

Programme des établissements universitaires

Programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle

Le programme des établissements universitaires proposé par l'Académie de l'OMPI offre, sur une période d'un an, des programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle en coopération avec certains établissements universitaires – et dans certains cas, également avec des administrations sous-régionales ou nationales de propriété intellectuelle – en Afrique, dans la région Asie et Pacifique, en Europe et en Amérique latine. Les plans d'études de ces masters sont établis conjointement par l'Académie de l'OMPI et les établissements partenaires concernés.

Les programmes conjoints de niveau master, ci-après décrits, seront proposés en 2019-2020:

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)
2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de technologie du Queensland (QUT) à Brisbane (Australie)
3. Master en droit de la propriété intellectuelle, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Turin en coopération avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT) à Turin (Italie)
4. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Académie Denis Ekani de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)
5. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut turc des brevets et l'Université d'Ankara (Turquie)
6. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine)
7. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)
8. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université Jagellonne à Cracovie (Pologne) (nouveau)

Ces programmes conjoints visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur dans le domaine de la propriété intellectuelle à toutes les personnes qualifiées. Un nombre limité de bourses sont proposées aux ressortissants qualifiés de pays en développement, de pays parmi les moins avancés et de pays en transition, qui sont rattachés à des établissements publics compétents, notamment des universités. Les candidats intéressés des pays développés et du secteur privé (cabinets juridiques, entreprises ou universités privées), s'ils sont admis, doivent être capables de couvrir leurs frais d'inscription, d'hébergement et de voyage.

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)

Ce programme est organisé avec le soutien financier du Gouvernement du Japon.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Brevets • Marques et indications géographiques • Concurrence et antitrust • Dessins et modèles industriels • Droit d'auteur et droits connexes • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Convention sur la diversité biologique, Union internationale pour la protection des obtentions végétales et la santé publique • Savoirs traditionnels, folklore et ressources génétiques • Transfert de technologie et gestion et planification stratégique des actifs de propriété intellectuelle • Innovation et esprit d'entreprise • Propriété intellectuelle et petites et moyennes (PME) et grandes entreprises • Application des droits de propriété intellectuelle • Sessions pratiques dans les locaux de l'ARIPO • Conférence annuelle • Recherche et rédaction d'un mémoire
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être ressortissant d'un pays africain ; • être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bachelor catégorie <i>lower second-class</i> délivré par une université reconnue, quelle que soit la discipline ; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	En principe, 35 places au total sont mises à la disposition d'étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité et couvrent chacune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport ; • les frais d'inscription et de formation ; • l'hébergement en pension complète ; • l'assurance maladie. <p>Les frais de visa sont, le cas échéant, à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine.</p> <p>www.wipo.int/academy www.aripo.org www.africau.edu</p>
Lieu	Mutare (Zimbabwe)

Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Mai – juillet 2019 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); • Août – décembre 2019 : phase résidentielle à Mutare (Zimbabwe), comprenant un cours pratique de deux semaines et une conférence annuelle sur la propriété intellectuelle au siège de l'ARIPO à Harare (Zimbabwe); et • Décembre 2019 – avril 2020 : établissement d'une version finale et présentation d'un mémoire.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université africaine au nom de l'OMPI et de l'ARIPO.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université africaine, de l'ARIPO, des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Informations complémentaires	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy www.aripo.org/ www.africau.edu/

2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de technologie du Queensland (QUT) à Brisbane (Australie)

Ce programme est organisé en collaboration avec IP Australia.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Brevets et inventions biotechnologiques • Droit d'auteur et droits connexes • Marques, noms de domaine et indications géographiques • Droit et pratique en matière de dessins et modèles industriels et protection des obtentions végétales • Savoirs traditionnels et autres questions d'actualité • Interface entre antitrust et droits de propriété intellectuelle • Gestion de la propriété intellectuelle et commercialisation • Projet de recherche • Visite d'étude à l'Office de la propriété intellectuelle de l'Australie
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'un diplôme de niveau bachelor (quatre ans) dans l'une des disciplines enseignées à l'Université de technologie du Queensland, ou dans un établissement australien ou étranger équivalent. Les candidats titulaires d'une licence (trois ans) bénéficiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la propriété intellectuelle peuvent également postuler; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Au total, 35 places sont mises à la disposition d'étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription et de formation; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Ils recevront ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de technologie du Queensland :</p> <p>www.wipo.int/academy www.qut.edu.au</p>
Lieu	Brisbane (Australie)
Dates	Cours résidentiel: de février à octobre 2019.
Attestation	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré conjointement par l'Université de technologie du Queensland (QUT) et l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de technologie du Queensland, Brisbane, des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels et des collaborateurs de l'OMPI et d'autres entités coorganisatrices.
Plus d'informations	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de technologie du Queensland pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>www.wipo.int/academy www.qut.edu.au</p>

3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Turin à Turin (Italie)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (CIF-OIT).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Brevets • Droit d'auteur et droits connexes • Propriété intellectuelle et aspects économiques • Propriété intellectuelle et droit international • Marques et noms de domaine • Indications géographiques • Dessins et modèles industriels • Concurrence déloyale et lois antitrust • Transfert de technologie • Exploitation et respect des droits de propriété intellectuelle • Nouveaux droits de propriété intellectuelle • Conférence annuelle • Visite d'étude à l'OMPI • Projet de recherche
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'un diplôme de droit, d'économie, d'ingénieur, de médecine, de physique, de chimie, de sciences de la communication ou de gestion des entreprises, avec un minimum de quatre ans d'études universitaires dans au moins un des domaines précités, et • maîtriser parfaitement l'anglais. Les candidats seront soumis à un test de compétences reconnu afin de vérifier qu'ils possèdent ce niveau de langue.
Nombre maximum d'étudiants	Au total, 40 places sont mises à disposition d'étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport ; • les frais d'inscription et de formation ; • l'hébergement en pension complète ; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Ils recevront ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin : www.wipo.int/academy et en.unito.it
Lieu	Turin (Italie)
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre – décembre 2019 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/) ; • Janvier – avril 2020 : phase résidentielle à Turin (Italie). Elle comprend une visite de trois jours au siège de l'OMPI à Genève ; et • Mai – juillet 2020 : élaboration et présentation d'un mémoire de recherche.
Attestation	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université de Turin au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Turin (Italie), des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Plus d'informations	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy et http://www.turin-ip.com

4. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Académie Denis Ekani de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)

Ce programme est organisé avec le soutien financier du Gouvernement du Japon.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Autres systèmes africains de la propriété intellectuelle (ARIPO, Office marocain des brevets, etc.) • Créations à caractère technique et ornemental • Brevets • Modèles d'utilité • Dessins et modèles industriels • Titres spéciaux (obtenions végétales, topographies des circuits intégrés) • Signes distinctifs • Marques de produits et de services • Noms commerciaux • Appellations d'origine • Indications géographiques • Propriété littéraire et artistique • Droit d'auteur et droits connexes • Commerce électronique et droit d'auteur • Défense des droits de propriété intellectuelle • Concurrence et propriété intellectuelle • Litiges de propriété intellectuelle • Fonctionnement de la propriété intellectuelle • Propriété intellectuelle et transfert de technologie • Audit de propriété intellectuelle • Économie de la propriété intellectuelle • Questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle • Mémoire
Langue	Français
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être ressortissant d'un pays africain ; • être titulaire au minimum d'un diplôme de premier cycle en droit, économie ou sciences, ou d'un diplôme d'ingénieur, délivré par une université reconnue; et • maîtriser parfaitement le français.
Nombre maximum d'étudiants	Au total, 35 places sont mises à la disposition d'étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport ; • les frais d'inscription et de formation ; • l'hébergement en pension complète ; et • l'assurance maladie. <p>Les frais de visa sont, le cas échéant, à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Ils recevront ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé :</p> <p>www.wipo.int/academy www.oapi.int www.universite-yde2.org</p>
Lieu	Yaoundé (Cameroun)

Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2019 – janvier 2020 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); • Janvier – juin 2020 : phase résidentielle au sein de l'Université de Yaoundé II et de l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI, au Cameroun, y compris trois semaines de stage pratique au siège de l'OAPI à Yaoundé; et • Juin 2020 : examen et présentation d'un document de recherche final à Yaoundé.
Attestation	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle décerné par l'Université de Yaoundé II au nom de l'OMPI et de l'OAPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Yaoundé (Cameroun), des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Plus d'informations	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy www.oapi.int www.universite-yde2.org

5. Master en droit de la propriété intellectuelle (spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles) proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara à Ankara (Turquie)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement turc par l'intermédiaire de l'Office turc des brevets et des marques.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Cours général de propriété intellectuelle • Brevets • Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques • Introduction à la propriété intellectuelle et méthodes de recherche : approches interdisciplinaires • Cours de perfectionnement sur le droit des brevets : questions de fond et questions de procédure • Cours de perfectionnement sur le droit des dessins et modèles : questions de fond et questions de procédure • Cours de perfectionnement sur les marques • Indications géographiques et savoirs traditionnels • Commercialisation de la propriété intellectuelle • Atteinte à la propriété intellectuelle dans les universités • Projet de recherche • Séminaire sur la propriété intellectuelle
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue (ouvert à toutes les disciplines) ; • présenté un relevé de notes avec une moyenne générale d'au moins 2.00/4.00 ; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Au total, 30 places sont mises à la disposition d'étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses (à confirmer)	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport ; • les frais d'inscription et de formation ; • l'hébergement en pension complète ; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Ils recevront ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature seront disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'Institut turc des brevets et de l'Université d'Ankara :</p> <p>www.wipo.int/academy http://fisaum.ankara.edu.tr/en</p>
Lieu	Ankara (Turquie)
Dates	<p>Année académique : de septembre 2019 à juin 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre – décembre 2019 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/) ; • Février – juin 2020 : phase résidentielle à Ankara (Turquie). Cette période comprend un stage pratique à l'Office turc des brevets et des marques ; et • Mai – juin 2020 : élaboration et présentation d'un document de recherche final durant la phase résidentielle à l'Université d'Ankara.

Attestation	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle (spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles) par l'Université d'Ankara au nom de l'OMPI et de l'Office turc des brevets et des marques.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université d'Ankara, des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices.
Plus d'informations	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université d'Ankara pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy http://fisaum.ankara.edu.tr/en

6. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République populaire de Chine.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction au droit de la propriété intellectuelle • Droit des brevets • Droit des dessins et modèles industriels • Droit des marques et indications géographiques • Droit d'auteur et droits connexes • Droit international de la concurrence • Dessins et modèles et innovation • Questions transversales • Transfert de technologies et concession de licences • La propriété intellectuelle dans le secteur industriel • Application des droits de propriété intellectuelle • Droit privé et droit international • Introduction au droit chinois • Tribunal fictif et visites d'étude • Recherche et rédaction d'un mémoire • Conférence annuelle
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue • fournir une preuve attestant de la maîtrise de l'anglais (IELTS ou TOEFL) ; et • avoir passé le CET-6 (les étudiants chinois)
Nombre maximum d'étudiants	Au total, 35 sont mises à la disposition d'étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport ; • les frais d'inscription et de formation ; • l'hébergement en pension complète ; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Ils recevront ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Tongji.</p> <p>www.wipo.int/academy www.tongji.edu.cn/english</p>
Lieu	Shanghai (Chine)
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Cours résidentiel : septembre 2019 – août 2020. • Finalisation du mémoire entre août et décembre 2020.
Attestation	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels délivré par l'Université Tongji au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Tongji à Shanghai, des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels et des collaborateurs de l'OMPI et d'autres entités coorganisatrices.
Plus d'informations	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Tongji pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>www.wipo.int/academy www.tongji.edu.cn/english</p>

7. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement argentin par l'intermédiaire de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) (Argentine).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Gestion de la propriété intellectuelle • Aspects internationaux de la propriété intellectuelle • “Derecho de Autor” et droit d’auteur (y compris la propriété intellectuelle dans les industries de la création) • Droit des brevets • Transfert de technologie • Marques et indications géographiques • Valorisation de la propriété intellectuelle • Politiques et gouvernance de l’Internet • Droit des médias : aspects juridiques du Web • La propriété intellectuelle pour les entrepreneurs • Gestion des droits de propriété intellectuelle : innovation ouverte • La propriété intellectuelle des innovations dans les domaines de la santé et de l’agriculture • Stratégies nationales et d’entreprise en matière de propriété intellectuelle et de politique d’innovation au service du développement en Amérique latine • Rédaction et présentation d’un document de recherche
Langue	Espagnol
Conditions d’admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire au minimum d’un diplôme universitaire de premier cycle d’une université reconnue • parler couramment l’espagnol, et • posséder une bonne connaissance de l’anglais.
Nombre maximum d’étudiants	Au total, 30 places sont mises à la disposition d’étudiants autonomes et autofinancés.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport ; • les frais d’inscription et de formation ; • l’hébergement en pension complète ; et • l’assurance maladie. <p>Les frais de visa sont, le cas échéant, à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l’OMPI en seront informés par l’Académie de l’OMPI. Ils recevront ensuite des informations pertinentes, notamment sur l’organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l’Académie de l’OMPI et de l’Université de San Andrés :</p> <p>www.wipo.int/academy http://www.udesa.edu.ar</p>
Lieu	Buenos Aires (Argentine)
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Février – mars 2019 : phase obligatoire d’enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l’Académie de l’OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); et • Avril – octobre 2019 : phase résidentielle à l’Université de San Andrés et à l’INPI à Buenos Aires (Argentine).
Attestation	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et innovation délivré par l’Université de San Andrés au nom de l’OMPI et de l’INPI.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de San Andrés à Buenos Aires, des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'INPI.
Plus d'informations	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de San Andrés pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy http://www.udesa.edu.ar

8. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université Jagellonne à Cracovie (Pologne) (nouveau)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République de Pologne par l'intermédiaire de l'Office des brevets de la République de Pologne.

Sujets traités (à confirmer)	<p>Les études porteront sur les problèmes que posent les nouvelles technologies dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la propriété intellectuelle (notamment une introduction au droit de l'Union européenne; les nouvelles technologies; les perspectives éthiques, sociales et juridiques; les marques et droits apparentés, les dessins et modèles industriels et indications géographiques; le droit d'auteur et droits connexes et le droit des brevets) • Nouvelles technologies et droit des brevets • Droit d'auteur à l'ère du numérique • Communication commerciale dans le contexte des marques, des dessins et modèles et de la concurrence déloyale • Nouvelles technologies et droit des médias • Protection des données, vie privée et droits personnels sur l'Internet • Bibliothèques numériques • Responsabilité des fournisseurs d'accès Internet • Protection de la propriété intellectuelle relative aux logiciels, aux bases de données et aux jeux vidéo • Contrats de propriété intellectuelle • Transfert de technologie et commercialisation de la propriété intellectuelle • Arbitrage et médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle • Aspects internationaux de la propriété intellectuelle • Application des droits de propriété intellectuelle • Visite d'étude avec formation pratique auprès de l'Office des brevets de la République de Pologne • Rédaction et présentation d'une dissertation ou d'une thèse ou séminaire et stage
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un diplôme de bachelor ou de master en droit, en économie, en administration des entreprises ou dans un domaine connexe, délivré par une université reconnue, et • Parler couramment l'anglais (les candidats seront soumis à un test de compétences reconnu afin de vérifier qu'ils possèdent ce niveau de langue).
Nombre maximum d'étudiants	Au total, 50 places sont mises à la disposition d'étudiants autonomes et autofinancés.
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Jagellonne.</p> <p>www.wipo.int/academy www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en</p>
Lieu	Cracovie (Pologne)
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2019 – janvier 2020 : phase obligatoire d'enseignement à distance avec examen final via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI (https://welc.wipo.int/) et la plateforme de formation en ligne de l'Université Jagellonne; • Février – juin 2020 : phase résidentielle à l'Université de Jagellonne comprenant une visite d'étude avec formation pratique auprès de l'Office des brevets de la République de Pologne à Varsovie (Pologne); et • Octobre – décembre 2020: dissertation/thèse/master séminaire et stage.

Attestation	Les étudiants ayant réussi l'examen obtiendront un master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies délivré par l'Université Jagellonne au nom de l'OMPI et de l'Office des brevets de la République de Pologne.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université Jagellonne de Cracovie, des conférenciers venus d'autres universités réputées, d'illustres professionnels de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'Office polonais des brevets.
Plus d'informations	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Jagellonne pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en

Colloques à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle

1. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle en Amérique latine et Conférence latino-américaine des spécialistes en propriété intellectuelle, organisés par l'Université de San Andrés (dates à communiquer) à Buenos Aires (Argentine)

Ce colloque est organisé conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Genève (Suisse).

Contenu	<p>Le colloque vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à renforcer les connaissances en propriété intellectuelle et à mettre à jour les connaissances des enseignants universitaires sur les traités actuels de l'OMPI et de l'OMC en matière de propriété intellectuelle, notamment en ce qui concerne l'évolution actuelle de la situation internationale en rapport avec le contexte latino-américain ; • à cartographier les bourses et les enseignements relatifs à la propriété intellectuelle existant dans la région Amérique latine ; • à proposer dans la région Amérique un cadre d'échanges universitaires sur l'enseignement et la recherche relatifs à la propriété intellectuelle, y compris sur les méthodes actuelles d'enseignement dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle ; et • à encourager la publication en Amérique latine de travaux de recherche en propriété intellectuelle de haute qualité.
Langue	Espagnol
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et posséder une expérience pédagogique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international/économie/gestion avec spécialisation en propriété intellectuelle, et • maîtriser parfaitement l'espagnol.
Nombre maximum de participants	Au total, 20 places sont mises à disposition.
Bourses (à confirmer)	<p>L'OMPI et l'OMC offrent aux candidats de la région 15 bourses, qui couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport ; • tous frais relatifs au colloque ; et • le repas et le logement. <p>Le cas échéant, l'assistance médicale et les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI et de l'OMC en seront informés par l'Académie de l'OMPI et la division de la propriété intellectuelle de l'OMC. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC.
Lieu	Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)
Dates	Dates à préciser
Plus d'informations	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées.

2. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle : 17 – 29 juin 2019 à Genève (Suisse)

Ce colloque est organisé conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Genève (Suisse).

Contenu	Le colloque porte chaque année sur une gamme différente de sujets spécialisés dans la propriété intellectuelle. Les participants doivent discuter d'études de cas et de l'expérience pertinente dans l'enseignement de ces sujets. En outre, le colloque discute des méthodes d'enseignement. Le programme comprendra des visites des bibliothèques de l'OMPI et de l'OMC et des rencontres avec des fonctionnaires de l'OMPI et de l'OMC.
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et posséder une expérience pédagogique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international/économie/gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Au total, 30 places sont mises à disposition.
Bourses (à confirmer)	Les bourses sont disponibles en nombre limité auprès de l'OMPI et de l'OMC. Elles couvrent : <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais relatifs au colloque; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Les frais de visa sont, le cas échéant, à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI et de l'OMC en seront informés par l'Académie de l'OMPI et la division de la propriété intellectuelle de l'OMC. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC.
Lieu	Genève (Suisse)
Dates	Du 17 au 29 juin 2019 (deux semaines).
Plus d'informations	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées.

Programme des cours d'été de l'OMPI

Programme des cours d'été de l'OMPI

Renseignements d'ordre général relatifs aux cours d'été de l'OMPI

Les cours d'été de l'OMPI offrent aux jeunes professionnels et aux étudiants universitaires la possibilité d'approfondir leurs connaissances en matière de propriété intellectuelle, notamment une compréhension de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement économique, social, culturel et technologique et le rôle que joue l'OMPI à cet égard.

Tous les cours d'été, à l'exception des cours spécialisés, sont structurés autour d'un tronc commun, suivant un même format et d'une même durée. Les participants sont sensibilisés aux différents aspects de la propriété intellectuelle; ils sont amenés à étudier notamment le caractère international de la protection de la propriété intellectuelle et l'interface entre la propriété intellectuelle et les autres disciplines. Le programme adopte une approche interdisciplinaire axée sur des problèmes concrets et comprend des cours magistraux, des exercices de simulation, des discussions de groupes sur des thèmes choisis liés à la propriété intellectuelle, des débats d'experts et des études de cas.

<i>Contenu et structure</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'OMPI et son rôle dans la promotion de la créativité et de l'innovation • Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des marques • Les systèmes de marques internationaux et régionaux • Les indications géographiques : panorama international et questions d'actualité • Protection des dessins et modèles et interface avec les autres domaines de la propriété intellectuelle • Noms de domaines de l'Internet et modes extrajudiciaires de règlement des litiges, comprenant des cas illustrés • Marques et Internet : problèmes et défis • Gestion des marques : étude de cas • Systèmes de brevets aux niveaux régional et international • Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des brevets • Exploitation des informations relatives aux brevets • Protection des secrets commerciaux : questions actuelles • Cas choisis dans le domaine des brevets et des biotechnologies • Protection internationale du droit d'auteur et des droits connexes • Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes • Limitations et exceptions au droit d'auteur, notamment l'accès des personnes malvoyantes aux œuvres protégées par le droit d'auteur • Concurrence déloyale et propriété intellectuelle • Économie de la propriété intellectuelle • Gestion de la propriété intellectuelle : une approche pratique • Valorisation de la propriété intellectuelle • Transfert de technologie et concession de licences • Exercices de simulation de négociations relatives à la concession de licences • Industries créatives et propriété intellectuelle ; concession de licences liées au droit d'auteur • La protection des obtentions végétales, notamment la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) • Propriété intellectuelle et biodiversité : panorama international et questions d'actualité • Discussions d'experts : <ul style="list-style-type: none"> – Propriété intellectuelle et santé publique : enjeux et défis – Propriété intellectuelle, technologies vertes et changement climatique : questions et défis – Cas spécifiques relatifs à l'application des droits de propriété intellectuelle • Discussions de groupe : <ul style="list-style-type: none"> – Le transfert de technologie dans le domaine de la propriété intellectuelle – Le droit d'auteur à l'ère du numérique – L'innovation ouverte – Marques et création de marques
Langue	Les langues peuvent varier selon le cours d'été.
Conditions requises	Le programme des cours d'été de l'OMPI revêt un caractère interrégional et s'adresse à des étudiants des cycles supérieurs et à des diplômés dans n'importe quelle discipline universitaire, ainsi qu'à des jeunes professionnels travaillant dans un domaine dans lequel la propriété intellectuelle peut avoir un rôle à jouer.
Enseignement à distance	Les candidats devront suivre avec succès une session du Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), dispensé à distance et gratuitement. Les dates de la session seront et les dates des cours d'été spécialisés seront précisées en temps utile.
Frais d'inscription	Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'OMPI : www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .

Frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance	Les participants doivent prendre en charge leurs transports ainsi que le logement et leurs dépenses courantes durant la participation au programme.
Bourses	Des bourses sont proposées aux étudiants étrangers qui participent aux cours d'été organisés en République de Corée et en Afrique du Sud, financées par les fonds des gouvernements de la République de Corée et du Japon, respectivement. Ces bourses couvrent les frais de voyage.
Attestation	Un certificat de participation sera remis aux participants ayant rempli les objectifs du programme.
Autres informations	Pour de plus amples informations sur les cours d'été, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .

Cours d'été de l'OMPI 2019*

No.	Cours d'été	Langue	Lieu et date
1.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Brésil	Portugais	À communiquer
2.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Chili	Espagnol	À communiquer
3.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Chine	Anglais	À communiquer
4.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Croatie	Anglais	À communiquer
5.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la République tchèque	Anglais	À communiquer
6.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Inde	Anglais	À communiquer
7.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Mexique	Espagnol	À communiquer
8.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et Oman	Anglais	À communiquer
9.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et les Philippines	Anglais	À communiquer
10.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la République de Corée	Anglais	Daejeon (République de Corée) 8 – 19 juillet 2019
11.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Fédération de Russie	Russe	À communiquer
12.	Cours d'été de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie organisé par l'OMPI et l'Afrique du Sud	Anglais	À communiquer
13.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Espagne	Espagnol	Madrid (Espagne) Dates à préciser
14.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Soudan	Arabe	À communiquer
15.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'UNIGE à Genève (Suisse)	Anglais	Genève (Suisse) 24 juin – 5 juillet 2019
16.	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et les États-Unis d'Amérique	Anglais	Washington (États-Unis d'Amérique) 3 – 14 juin 2019

* Pour être informé des mises à jour, des dates limites d'inscription et des frais, veuillez consulter le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy.

Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/

© OMPI, 2019



Attribution 3.0 Organisations
Internationales (CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas au contenu de la
présente publication qui n'appartient pas à l'OMPI.

Crédits photos :

Nongkran_ch/Getty Images/iStockphoto

Imprimé en Suisse

Publication de l'OMPI N° 467F/19
ISBN 978-92-805-2986-9